LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Rapport Annuel 2010

CDIC

Table des matières

Rapport au ministre	2
Administrateurs et dirigeants	3
Responsabilité de la société à l'égard des états financiers	4
Pratiques de gouvernance de la société	5
Rapport de gestion	8
États financiers de la Corporation de développement des investissements du Canada	14

Adresse de la société :

1235, Bay Street
Bureau 400
Toronto (Ontario)
M5R 3K4

Téléphone : 416-304-3932
Télécopieur : 416-934-5009
Site Web : www.cdiccei.ca

RAPPORT AU MINISTRE

L'honorable James M. Flaherty
Ministre des Finances

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire part des résultats d'exploitation de la Corporation de développement des investissements du Canada (la « CDIC » ou la « société ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

Corporation d'investissement GEN du Canada (« GEN »), une filiale en propriété exclusive de la CDIC, a participé activement au premier appel public à l'épargne de titres de General Motors Company (« GM »). L'issue fructueuse de cette émission de titres a généré 1,17 milliard de dollars CAN pour GEN, déduction faite des frais de courtage. GEN conserve quelque 9 p. 100 d'actifs dans GM.

CDIC a procédé à cinq missions dans le cadre de l'examen permanent des actifs du gouvernement. Quatre de ces missions se sont terminées en fin d'exercice et quatre autres examens ont été amorcés.

La Société de gestion Canada Hibernia (SGCH) a connu une bonne année. Le nombre de barils de pétrole produit s'est accru de 23 p. 100 et les prix du pétrole reçus étaient en moyenne de 18 p. 100 plus élevés qu'en 2009. La SGCH a versé 106,19 millions de dollars en redevances à la province de Terre-Neuve-et-Labrador, 34 millions de dollars au gouvernement fédéral au titre de sa participation aux bénéfices nets et 61 millions de dollars en impôts sur les bénéfices.

La CDIC a vendu ses bons de souscription pour l'achat d'actions d'Air Canada pour un produit total de 1,9 million de dollars.

Pour l'exercice 2010, la somme totale des dividendes payés par la CDIC à partir des profits de la SGCH, des dividendes sur les actions de GM et du produit de la vente des actions de GM s'élevait à 1,289 milliard de dollars. De ce montant, 406 millions de dollars ont été versé à l'Ontario, à votre demande.

La Corporation d'investissement CH du Canada (une filiale en propriété exclusive de la CDIC) continue de gérer la participation du Canada dans Chrysler Group LLC.

Canada Eldor Inc. (CEI) est responsable de la gestion de toutes les questions en suspens découlant de dessaisissements antérieurs. Ces questions concernent principalement certaines éventualités relatives aux déchets ainsi que des litiges en cours.

Au cours de 2010, la CDIC n'a souscrit aucun emprunt auprès du gouvernement ni reçu de crédit budgétaire.

Au nom du Conseil d'administration,

N. William C. Ross
Président du Conseil
La Corporation de développement des investissements du Canada

Le 11 mars 2011

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS AU 11 MARS 2011

Ministre responsable de la CDIC
L'honorable James M. Flaherty
Ministre des Finances

Conseil d'administration

N. William C. Ross, LL.M. [2] [3]
Président du Conseil
La Corporation de développement des investissements du Canada
Président émérite et associé
WeirFoulds LLP
Toronto (Ontario)

John James Hillyard, MBA [2] [3]
Administrateur
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

Ted Howell, CA, MBA [1] [3]
Haronger Partners Inc.
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

Mary Beth Montcalm, Ph. D. [2]
Administratrice
Toronto (Ontario)

Mary Ritchie, FCA [1]
P.D.G.
Richford Holdings Ltd.
Edmonton (Alberta)

Benita M. Warmbold, FCA [1] [2]
Vice-présidente principale et chef de l'exploitation
Office d'investissement du régime de pensions du Canada
Toronto (Ontario)

Dirigeants

Michael Carter
Vice-président exécutif

Andrew Stafl
Vice-président, Finances

Patrice S. Walch-Watson
Secrétaire général

Comités du Conseil

[1] Comité d'audit
[2] Comité de nomination et de gouvernance
[3] Comité de rémunération

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints de la Corporation de développement des investissements du Canada (« CDIC »), qui ont été approuvés par le Conseil d'administration, incombe à la direction de la société.

Ces états financiers consolidés ont été dressés par la société selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers des quatre filiales en propriété exclusive de la société dont elle a la responsabilité ont été consolidés avec ceux de la société. Lorsque plusieurs méthodes comptables existent, la société choisit celle qui lui semble la plus appropriée dans les circonstances. Les états financiers ne sont pas précis dans la mesure où ils contiennent certains montants fondés sur nos meilleures estimations et notre jugement. La société a préparé les informations financières présentées ailleurs dans le présent rapport annuel et s'est assurée qu'elles concordaient avec les données contenues dans les états financiers.

La CDIC a mis en place des systèmes de contrôle interne à l'égard de ses processus comptables et administratifs afin d'obtenir une assurance raisonnable que les données financières sont fiables, qu'elles constituent un fondement approprié pour l'établissement des états financiers et que les actifs de la CDIC sont comptabilisés de façon appropriée et font l'objet d'une protection suffisante.

Le Conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des états financiers contenus dans le présent rapport principalement par le truchement de son Comité d'audit. Le Comité d'audit passe en revue les états financiers consolidés annuels de la CDIC et communique ses observations au Conseil d'administration qui en tient compte lors de l'approbation des états financiers. Le Comité d'audit rencontre aussi les auditeurs de la société afin de discuter des questions liées à l'audit et à l'information financière. La taille de la CDIC et un décret dispensent la société d'audits internes, mais elle en fait périodiquement, à la demande du Conseil d'administration.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par les auditeurs de la société, la vérificatrice générale du Canada et KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., dont le rapport est présenté séparément.

À titre de vice-président exécutif de la CDIC, j'ai examiné les présents états financiers. À ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, je crois qu'ils donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la CDIC au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date.

Michael Carter
Le vice-président exécutif de la
La Corporation de développement des investissements du Canada

Le 11 mars 2011

PRATIQUES DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La CDIC rend compte au Parlement, par l'intermédiaire du ministre des Finances. De 1995 à novembre 2007, la CDIC avait pour mandat de réduire progressivement ses activités par le dessaisissement ordonné du reste de ses actifs. En novembre 2007, le ministre a indiqué à la CDIC qu'elle « devra dorénavant se concentrer sur la gestion continue de ses actifs actuels dans une perspective commerciale et prêter son concours au gouvernement dans la recherche de nouvelles orientations qui conviennent à ses capacités, tout en conservant la capacité de se dessaisir de ses actifs actuels et de tout autre placement de l'État, à la demande du ministre des Finances ». En conséquence, la société s'est préparée à jouer un rôle accru dans sa sphère de compétence.

Le Conseil d'administration de la CDIC supervise et surveille la conduite des activités de la CDIC. Le Conseil d'administration est actuellement composé du président et de cinq autres administrateurs. Les membres du Conseil d'administration possèdent une expérience appréciable des secteurs public et privé, ainsi que des compétences et une expertise importantes dans l'exercice de leur rôle. Le président du Conseil d'administration évalue l'efficacité du Conseil d'administration et de ses comités conjointement avec tous les administrateurs. Tous les membres du Conseil d'administration sont indépendants de la direction de la CDIC.

Le taux de participation aux réunions du Conseil est remarquable et chaque administrateur consacre le temps qui s'impose, hors des réunions du Conseil d'administration, à la gestion de la société. En 2010, le Conseil d'administration a tenu onze réunions et les comités se sont rassemblés huit fois. Chaque filiale possède son propre Conseil d'administration qui se réunit sur une base régulière.

Le Conseil d'administration passe en revue et approuve chaque année le plan d'entreprise de la société et il suit de près sa mise en œuvre pendant la période visée, notamment en évaluant continuellement l'orientation stratégique à la lumière de l'évolution de la conjoncture. Les risques sont recensés et gérés tout au long du processus. Le Conseil tient une réunion annuelle de réflexion au cours de laquelle il examine, entre autres, les buts et les objectifs de la société d'un point de vue stratégique.

Afin d'avoir de l'aide pour assurer la gérance de la CDIC, le Conseil d'administration a formé les trois comités suivants : le Comité de nomination et de gouvernance, le Comité de rémunération et le Comité d'audit. Le Comité de nomination et de gouvernance se penche sur les questions liées à la gouvernance de la société. Ce comité continue de passer en revue les pratiques de la CDIC en matière de gouvernance dans le but d'y apporter des améliorations continues et de répondre à de nouveaux besoins. De plus, ce comité prête son concours à l'établissement de la composition et de la structure du Conseil d'administration, et également à la recommandation auprès du gouverneur en conseil de candidats pour les postes d'administrateur et de président du Conseil d'administration. Le Comité de rémunération passe en revue la rémunération des employés de la CDIC et de ses filiales. Le Comité d'audit suit de près l'intégrité des états financiers de la société, assure le maintien de contrôles et de procédures comptables adéquats au sein de la société et communique directement avec les auditeurs de la société.

Le Conseil d'administration a des relations de travail efficaces avec la direction de la CDIC. La répartition des responsabilités entre le Conseil d'administration et la direction est examinée régulièrement. L'adoption d'une charte du Conseil d'administration précise les rôles et les responsabilités des membres, principalement pour ce qui est de la gérance du Conseil d'administration.

Pour assurer une communication efficace avec le gouvernement et le public, la société s'appuie sur le plan d'entreprise et le résumé du plan d'entreprise approuvés par le Conseil d'administration, sur le rapport annuel, le site Web de la société et une réunion annuelle regroupant ses partenaires. Des réunions sont également tenues, au besoin, avec le ministre et les représentants du gouvernement du Canada.

La rémunération versée aux administrateurs est établie par décret. Les membres du Conseil d'administration reçoivent des honoraires annuels versés sous forme d'acompte pour leurs services, en plus d'une indemnité quotidienne pour leur temps de déplacement, pour leur participation aux réunions et leurs autres responsabilités, au besoin, ainsi qu'un remboursement des dépenses raisonnables qu'ils ont engagées. La CDIC continuera de surveiller attentivement l'évolution des lignes directrices données par le gouvernement en matière de gouvernance et les pratiques exemplaires en vigueur au sein du secteur public. Elle agira par anticipation en modifiant en conséquence ses pratiques de gouvernance.

Début de projets relatifs à l'examen des actifs par la CDIC.

Augmentation des recettes de la Société de gestion Canada Hibernia de 23 p. 100, qui passent à 249 millions de dollars.

Premier appel public à l'épargne de General Motors et produit de la vente de ses actions s'élevant à plus d'un milliard de dollars.

Paiement d'environ 1,3 milliard de dollars en dividendes au gouvernement du Canada.

Rapport de gestion de la CDIC

Les communications publiques de la CDIC, y compris le présent rapport annuel, peuvent comprendre des déclarations prospectives qui renferment les attentes de la direction à l'égard des objectifs, des stratégies, des perspectives, des plans, des prévisions, des estimations et des intentions de la CDIC.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives reposent sur divers facteurs et hypothèses et elles comportent des risques inhérents et des incertitudes générales et spécifiques. C'est donc dire que les pronostics, les prévisions, les projections et les autres éléments des déclarations prospectives ne se réaliseront peut-être pas. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles de la CDIC en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs.

Vue d'ensemble de la CDIC

La CDIC est une société d'État fédérale qui a été constituée en 1982 afin de fournir un organe commercial aux placements de participation du gouvernement et de gérer le portefeuille commercial du gouvernement. La CDIC a pour principal objectif d'exécuter ses activités dans l'intérêt du Canada, dans une perspective commerciale. Outre certaines activités qui lui sont propres, la société a la responsabilité de quatre filiales en propriété exclusive, soit la Société de gestion Canada Hibernia (« SGCH »), Canada Eldor Inc. (« CEI »), la Corporation d'investissement CH du Canada (« CH ») et la Corporation d'investissement GEN du Canada (« GEN »). La SGCH détient une participation de concessionnaire de 8,5 p. 100 dans l'actuel projet d'exploitation des ressources pétrolières extracôtières Hibernia (« Hibernia »). CEI n'exerce aucune activité, mais elle est responsable de la prise en charge des obligations découlant principalement d'un accord d'achat et de vente conclu avec Cameco Inc. en 1988. CH et GEN, qui ont été constituées en 2009, détiennent respectivement une participation dans Chrysler Group LLC (« Chrysler ») et dans General Motors Company (« GM »).

Depuis sa création en 1982, la CDIC a efficacement assuré la gestion et le dessaisissement des placements de l'État dans des titres de participation. Les actifs vendus au nom de l'État par la CDIC au cours de 2009 comprennent Canadair Limited, de Havilland Aircraft of Canada Limited, Téléglobe Canada, Fishery Products International Limited, Corporation de développement du Canada, Nordion International Inc., Télésat Canada et des actions de Cameco Corporation. En 2010, une filiale de CDIC a vendu 20 p. 100 du portefeuille d'actions ordinaires de General Motors qu'elle détenait dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne (PAPE). Le total des produits de ces activités versés à l'État s'est élevé à environ 2 milliards de dollars au cours de l'exercice 2009 et à plus de 1 milliard de dollars en 2010. De plus, la SGCH a versé un total de 1,38 milliard de dollars en dividendes cumulatives.

En août 2009, le ministre des Finances a demandé à la CDIC de participer à l'examen permanent des actifs du gouvernement, ci-après nommé l'examen des actifs. À ce titre, la CDIC retient les services de conseiller pour qu'ils effectuent des analyses financières, juridiques ou techniques du portefeuille du gouvernement du Canada, suivant les instructions du ministre. La CDIC surveille les conseillers et examine les rapports avant leur présentation au gouvernement du Canada.

La CDIC dispose d'une équipe de gestion basée à Toronto. Dirigée par le vice-président exécutif, cette équipe travaille en étroite collaboration avec des consultants externes, des spécialistes de la passation des marchés et le Conseil d'administration en vue d'assurer la bonne marche de la société et de ses filiales. La SGCH a une équipe de gestion distincte, basée à Calgary, dont les membres possèdent une expérience de l'industrie pétrolière. Dirigée par son président-directeur général, cette équipe fournit une expertise dans les secteurs techniques, de la géologie, de la commercialisation, du transport et des finances.

Rendement de la société par rapport au plan

Par rapport à ses objectifs clés, décrits dans son plan d'entreprise de 2010-2014, le rendement de la CDIC pour l'exercice 2010 est le suivant :

Objectifs clés :

- gérer les investissements de la société et surveiller la gestion des obligations de CEI;
- gérer les volets du processus d'examen des actifs qui lui ont été attribués et être préparée à assurer la gestion et le dessaisissement de tout autre placement de l'État qui lui seront donnés à dessaisir, dans une perspective commerciale;
- augmenter les réserves de trésorerie de la CDIC afin de lui permettre d'exercer avec prudence ses diverses nouvelles responsabilités.

Rendement :

- cinq projets d'examen des actifs ont été amorcés en 2010; les activités comprenaient la préparation des énoncés des travaux, la parution des demandes de propositions, l'évaluation et l'embauche des consultants ainsi que la surveillance et l'examen de leurs travaux;
- la CDIC a augmenté ses réserves de trésorerie qui sont passées à plus de 50 millions de dollars, soit le montant requis actuellement pour qu'elle puisse respecter son mandat.

Société de gestion Canada Hibernia

Au cours de l'exercice 2010, le rendement financier a dépassé le budget en raison des taux de production élevés et du prix du pétrole qui est demeuré assez stable au cours de l'année. La production moyenne du champ pétrolifère Hibernia a été de 154 300 barils de pétrole par jour par rapport aux 105 000 barils prévus dans le budget.

Les activités d'expansion liées au projet de prolongement sud d'Hibernia (PSH) se sont poursuivies tout au long de 2010. Deux nouveaux puits importants ont été forés et mis en production. D'importantes ententes fiscales et ententes relatives aux capitaux propres et aux avantages ont été signées entre la province, les propriétaires d'Hibernia et la société pétrolière provinciale Nalcor en février 2010. L'approbation de la modification du plan d'expansion du secteur unitaire du PSH par les autorités de réglementation a été reçue en octobre 2010. Les ententes restantes entre le gouvernement du Canada, la province et les propriétaires d'Hibernia ont été conclues en février 2011. L'approbation des propriétaires du secteur unitaire PSH devrait être donnée suivant la passation des ententes restantes avec le gouvernement. La participation directe de 5,08482 p. 100 que détient la SGCH dans le secteur unitaire PSH sera révisée, conformément au processus d'ajustement prévu dans l'entente sur le secteur unitaire.

Canada Eldor Incorporated

CEI continue de suivre de près et de partager avec Cameco Corporation les coûts d'élimination des déchets accumulés. CEI a entamé un processus d'arbitrage avec Cameco afin de régler leurs différends sur le partage des coûts.

Corporation d'investissement CH du Canada

CH continue de gérer le placement en actions dans Chrysler. CH n'a reçu aucun bénéfice net au cours de 2010.

Corporation d'investissement GEN du Canada

GEN a retenu les services de Rothschild Inc. et de cabinets d'avocats américains et canadiens pour qu'ils lui fournissent des services consultatifs concernant ses actifs dans GM étant donné que GM se préparait à procéder à un premier appel public à l'épargne (PAPE). Le 18 novembre 2010, les actions de GM ont commencé à être négociées aux bourses de New York et de Toronto. Le total des produits du PAPE lancé par GM a atteint près de 23 milliards de dollars. Il s'agit de l'un des plus importants PAPE de l'histoire. Dans le cadre de cet appel public, GEN a vendu 20 p. 100 de ses actions ordinaires pour un produit de plus de 1 milliard de dollars. GEN continue d'évaluer les pistes d'action lui permettant de monétiser les actifs qu'elle détient toujours dans GM, dans une perspective commerciale. GEN est partie à une convention de placement restreignant la vente d'actions jusqu'en mai 2011.

Analyse de l'environnement commercial externe

La gestion continue des actifs de la CDIC dépendra de la conjoncture du marché et de l'économie se rapportant à l'entreprise ou au placement.

La trésorerie de la SGCH provient exclusivement de la production de pétrole provenant des activités et des actifs de production du projet Hibernia, qui comprennent les installations de production du champ Hibernia et le pétrolier de brut affrété à terme. La trésorerie fluctue selon les volumes de production de pétrole, le prix du brut, les taux de change, les redevances et les frais de participation du concessionnaire, les coûts d'exploitation, le fardeau fiscal, les niveaux de dépenses en immobilisations et, à l'avenir, les revenus provenant des frais d'installation.

CEI sera touchée par les changements continus apportés aux exigences réglementaires adoptées, en particulier celles adoptées par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (« CCSN ») et le gouvernement de la Saskatchewan.

Toute réalisation ultérieure de produit en espèces des placements dans GM ou Chrysler dépendra à la fois des capacités des nouvelles équipes de direction de ces entreprises et de la santé des marchés de l'automobile dans lesquels elles sont en concurrence. GM et Chrysler exercent des activités dans un environnement tributaire des dépenses de consommation. En 2010, les deux entreprises ont obtenu un assez bon rendement eu égard aux attentes exprimées au moment de leur réorganisation.

Risques et éventualités

Comme toute exploitation pétrolière, Hibernia s'expose à des risques liés à la géologie et à l'interruption de la production. Ces risques visent particulièrement le secteur unitaire PSH et ses réserves qui n'ont pas encore été entièrement explorées. L'exploitant du projet maintient des normes élevées. Bien que la SGHC maintienne le maximum de couverture d'assurance qu'elle considère viable, il existe des risques écologiques pour lesquels la SGCH n'est qu'en partie assurée.

CEI assume une responsabilité considérable en raison de ses obligations découlant de l'accord d'achat et de vente conclu en 1988 avec Cameco. Depuis 2007, CEI et Cameco ne s'entendent pas sur l'interprétation et la responsabilité des déchets communs dont CEI est en partie responsable. Les entreprises ne sont pas parvenues à un règlement en 2010 et la question a été soumise à l'arbitrage. L'issue de ce différend pourrait conduire à une gamme étendue de résultats financiers allant de la soustraction à toute autre responsabilité à une responsabilité plus élargie que la responsabilité actuelle de CEI. Cameco a également informé CEI qu'elle la tenait en partie responsable des coûts associés à une fuite survenue à l'une de ses installations. CEI n'a pas reçu suffisamment d'information pour évaluer cette allégation. On ignore si les fonds mis de côté permettront de faire face aux passifs potentiels ou de régler les autres poursuites dont CEI fait l'objet.

La valeur du placement en actions ordinaires de GM est sujette à d'importantes fluctuations en raison du risque associé au prix du marché. Également, le placement de la CDIC dans le secteur de l'automobile est exposé aux risques inhérents à l'industrie et à la relative performance de Chrysler et de GM.

La majorité des actifs de la CDIC et de ses filiales sont touchés par les fluctuations du taux de change. Les produits de la SGCH sont fondés sur les prix en dollars américains. Les actifs de GEN et de CH sont libellés en dollars américains. Le taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien était de 1,0466 au 31 décembre 2009 et de 0,9946 le 31 décembre 2010, soit une baisse de 5 p. 100. Au fur et à mesure que les actifs seront cédés, le produit en espèces ultérieur dépendra des variations du taux de change. Les variations du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien influent également sur les dividendes versées sur les actions privilégiées de GM. Ni la CDIC ni ses filiales ne réalisent des opérations de couverture.

États financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010

Le total des produits pour l'exercice 2010 s'établissait à 923 millions de dollars par rapport à 221 millions de dollars en 2009. L'augmentation est principalement due à un gain obtenu sur la vente des actions ordinaires de GM.

En ce qui a trait à la SGCH, la production totale du champ Hibernia au cours de l'exercice 2010 a dépassé considérablement les prévisions en raison de la production des nouveaux puits et des activités de reconditionnement des puits existants. En 2010, la production de pétrole quotidienne a été de 154 300 barils par jour, une augmentation de 23 p. 100 par rapport à 125 600 barils par jour en 2009. En 2010, les recettes pétrolières se sont élevées à 249 millions de dollars, déduction faite des redevances et du paiement de la participation aux bénéfices nets au gouvernement. Le résultat net après impôts a été de 124 millions de dollars, une augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent qui était de 81 millions de dollars. En 2010, la SGCH a versé 116 millions de dollars en dividendes à la CDIC comparativement à 92 millions de dollars en 2009. Le prix du pétrole reçu en 2010 s'établissait en moyenne à 78,74 $US le baril, par comparaison à 66,85 $US en 2009. En 2010, l'amélioration des résultats de production par rapport à ceux de 2009 a été contrebalancée en partie par des modifications fiscales apportées en 2009. Conformément aux ententes initiales, les taux de redevances à la province sont passés de 5 p. 100 (taux de redevances brut) à 30 p. 100 (taux de redevances net) et le paiement des participations au revenu net de 10 p. 100 au gouvernement du Canada est devenu exigible.

CEI a augmenté le montant de sa provision pour les coûts futurs du déclassement de l'ancien site minier de Beaverlodge en raison de l'augmentation prévue des activités de surveillance et du retard à recevoir l'approbation finale du transfert du site au gouvernement de la Saskatchewan.

CH n'a touché aucune recette, mais engagé des dépenses de 600 000 dollars, principalement au titre de services d'experts-conseils et consultatifs Le financement des activités de CH provient d'investissements en actions et de prêts consentis par la CDIC. La valeur comptable du coût historique de la participation de CH dans Chrysler demeure à 20 millions de dollars.

En 2010, GEN a reçu 36,9 millions de dollars en dividendes sur les actions privilégiées de GM (16,5 millions de dollars en 2009). Les coûts d'exploitation engagés par GEN en 2010 se sont élevés à 4,9 millions de dollars, un montant beaucoup plus élevé que celui prévu, car à ce moment on ne s'attendait pas à ce que GM procède à un premier appel public à l'épargne en 2010.

En juillet 2009, GEN a reçu 58 368 644 actions ordinaires de GM estimées à 2,68 milliards de dollars ou quelque 45,92 $ l'action. En 2010, General Motors a procédé à un fractionnement d'actions, à raison de trois contre une, dans la foulée duquel GEN est devenue propriétaire de 175 105 932 actions ordinaires, à 15,31 $ l'action. GEN a vendu 35 millions d'actions, à 33 $US l'action, dans le cadre du premier appel public à l'épargne, moins une commission de vente de 0,75 p. 100, ce qui s'est traduit par un produit de 1,17 milliard de dollars et un gain de 636 millions de dollars sur la vente des investissements. Le montant du placement en actions ordinaires de GM est maintenant évalué en fin d'exercice à la juste valeur estimée. La valeur de l'investissement est passée de 2,68 milliards de dollars en 2009 à 4,73 milliards de dollars en 2010 à la suite de la modification de la base d'évaluation compensée par les ventes d'actions. L'augmentation de la valeur des actions ordinaires de GM en fin d'exercice est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu qui s'élèvent à 2,58 milliards de dollars.

En 2010, le total des dividendes versés par GEN à la CDIC s'élevait à 1,219 milliard de dollars, dont 1,171 milliard de dollars sont associés à la vente des actions dans le cadre du PAPE à l'épargne et 48,1 millions aux dividendes sur les actions privilégiées de GM. Résumé de l'activité des actions ordinaires de GM.

Valeur à l'achat en juillet 2009	2,68 milliards de dollars
Augmentation de la valeur depuis l'achat	3,23
Moins le gain réalisé sur les actions vendues	(0,64)
Coût des actions vendues	(0,54)
Valeur des actions restantes en décembre 2010	4,73

Le montant des charges du siège social et des dépenses engagées par la CDIC au titre du dessaisissement des placements était plus élevé que celui de l'année précédente en raison des efforts accrus que la direction a dû déployer pour participer au processus d'examen des actifs et pour gérer ses investissements et ses filiales. Ces efforts comprennent la surveillance des placements et les discussions tenues avec les entités émettrices et les conseillers. En 2010, les honoraires des experts-conseils et des avocats se rapportant à l'examen des actifs se sont élevés à 1,914 million de dollars.

Au cours de cet exercice, la CDIC a versé 1,289 milliard de dollars en dividendes au gouvernement du Canada. Le financement de ces dividendes provient des dividendes reçus de la SGCH, des dividendes reçus de GEN à la suite du PAPE et des dividendes sur les actions privilégiées de General Motors.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA (ASB) a demandé à toutes les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes de ce faire en vertu des Normes internationales d'information financière (IFRS) à compter du 1er janvier 2011, y compris les chiffres correspondants de la période précédente. Comme la société est tenue de préparer et de présenter des états financiers trimestriels en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP) à compter du 1er avril 2011, ces états financiers trimestriels seront préparés conformément aux IFRS.

En 2010, la CDIC a élaboré et a commencé de mettre en œuvre un plan de transition aux IFRS afin de se conformer à la demande et d'assurer une transition en douceur. La haute direction et le Comité d'audit ont participé à ce processus, et on a retenu les services de conseillers externes pour recevoir des conseils techniques. La société a réalisé une évaluation diagnostique qui a permis de déterminer les principales divergences entre les conventions comptables actuelles de la CDIC et les IFRS ainsi que les systèmes et les processus qui devront être mis à jour afin de présenter des états financiers conformes aux IFRS. En 2010, la société a procédé, en grande partie, à l'examen de ses conventions comptables afin de déterminer, pour chaque convention examinée dans le cadre de l'évaluation diagnostique, la nécessité d'une modification et si une telle modification était autorisée en vertu des IFRS. Certaines conventions comptables seront modifiées de manière significative, alors que dans d'autres secteurs aucun changement n'est prévu. La CDIC suivra de près les modifications apportées aux normes par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) et examinera l'incidence des modifications proposées sur les plans actuels et les décisions prises.

La CDIC a déterminé et mis en place les processus nécessaires pour effectuer un double établissement de rapports en 2010-2011. Aucune modification importante des systèmes et des mécanismes financiers n'a été requise.

À l'heure actuelle, la CDIC s'attend à ce que les Normes internationales d'information financière aient une incidence sur les états financiers consolidés en ce qui a trait aux normes suivantes :

Norme comptable internationale 39 : Instruments financiers (NCI 39)

En vertu de la Norme comptable internationale 39, les placements dans des instruments de capitaux propres sont évalués à leur juste valeur à moins que l'instrument financier n'ait pas de cours coté sur un marché actif et que la juste valeur ne puisse être évaluée de façon fiable. En vertu des PCGR du Canada, les actions ordinaires de GM et la participation dans Chrysler ont été évaluées au prix coûtant au 31 décembre 2009. Comme la juste valeur de ces placements peut être évaluée de façon fiable, cela entraînera une modification de la base d'évaluation dans le cadre de la transition aux IFRS. Les conséquences sur le bilan initial se traduiront par une augmentation importante des placements à leur juste valeur, la différence étant inscrite au titre du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1er janvier 2010.

La participation dans Chrysler et les actions ordinaires de GM seront évaluées à leur juste valeur à chaque période visée. Les actions privilégiées de GM continueront d'être inscrites à leur juste valeur et les variations de la juste valeur seront constatées dans le produit.

Norme comptable internationale 19 : avantages sociaux futurs (NCI 19)

À l'heure actuelle, la société utilise la méthode dite du « couloir », en vertu des PCGR du Canada, pour amortir les gains et les pertes actuariels par les bénéfices. En vertu des Normes internationales d'information financière, la société a l'intention de comptabiliser les gains et les pertes actuariels directement dans les capitaux propres. Tous les gains et pertes actuariels non comptabilisés à la date de transition seront comptabilisés dans les résultats non distribués d'ouverture. Ainsi, un montant de 0,68 million de dollars sera inscrit au débit des résultats non distribués au 1er janvier 2010 et un crédit d'un montant correspondant sera inscrit au passif au titre des prestations constituées.

La CDIC n'a pas encore établi si la Norme comptable internationale 37, qui concerne les provisions, avait une incidence sur les états financiers préparés en vertu des IFRS.

Première adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS 1)

L'IFRS 1 prévoit certaines exemptions et options pour les déclarants en vertu des PCGR du Canada qui se convertissent aux IFRS. La société a examiné les principales exemptions et options en concomitance avec chaque norme y afférente. Les options suivantes sont applicables à la CDIC :

- en vertu de l'IFRS 1, la CDIC choisira de comptabiliser tous les gains et pertes actuariels cumulatifs du régime d'avantages sociaux dans les résultats non distribués à la date de transition, ce qui se traduira par une diminution des résultats non distribués d'ouverture et une augmentation du passif au titre des prestations constituées d'environ 0,68 million de dollars;

- la CDIC choisira d'appliquer l'exemption de l'IFRS 1 relative aux obligations d'information sur les régimes de pension à prestations déterminées, qui l'autorise à divulguer prospectivement cette information à compter de la date de transition aux IFRS.

Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

KPMG

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au ministre des Finances

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de La Corporation de développement des investissements du Canada, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2010, et l'état consolidé des résultats et du résultat étendu, l'état consolidé des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Corporation de développement des investissements du Canada au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables généralement reconnus du Canada ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à notre avis, les opérations de La Corporation de développement des investissements du Canada et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons eu connaissance au cours de notre audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, aux instructions données à l'entité par le gouverneur en conseil ainsi qu'aux statuts et règlements administratifs de La Corporation de développement des investissements du Canada et de ses filiales en propriété exclusive.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Sylvain Ricard, CA
vérificateur général adjoint

Le 11 mars 2011
Ottawa, Canada

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés,
experts-comptables autorisés

Le 11 mars 2011
Ottawa, Canada

Bilan consolidé

31 décembre (En milliers de dollars)

	2010		2009	
Actif				
Actif à court terme				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**129 884**	**$**	105 416	$
Créances	**35 863**		15 019	
Impôts à recouvrer	**–**		7 654	
Stocks	**4 104**		6 941	
Charges payées d'avance	**417**		374	
Sommes déposées dans un compte du Trésor du Canada (note 4)	**7 746**		7 284	
	178 014		142 688	
Actif à long terme :				
Sommes déposées dans un compte du Trésor du Canada (note 4)	**125 904**		130 752	
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus en main tierce (note 5)	**5 688**		2 550	
Immobilisations corporelles (note 6)	**105 492**		122 705	
Placements (note 7)	**5 169 802**		3 147 633	
	5 406 886		3 403 640	
	5 584 900	**$**	3 546 328	$
Passif et capitaux propres				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	**31 515**	**$**	50 629	$
Tranche de l'obligation locative échéant à moins d'un an (note 8)	**1 552**		989	
Tranche des autres obligations échéant à moins d'un an (note 10)	**7 553**		7 072	
Impôts exigibles	**10 044**		–	
	50 664		58 690	
Passif à long terme				
Obligation locative (note 8)	**5 042**		6 967	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 9)	**27 583**		31 691	
Autres obligations (note 10)	**19 633**		17 733	
Impôts futurs (note 11)	**2 760**		5 786	
	55 018		62 177	
Capitaux propres				
Capital-actions				
Autorisé – nombre illimité d'actions ordinaires				
Émis et libéré – 101 actions ordinaires	**1**		1	
Surplus d'apport	**3 912 184**		3 912 184	
Déficit accumulé	**(1 017 769)**		(486 724)	
Cumul des autres éléments du résultat étendu	**2 584 802**		–	
	5 479 218		3 425 461	
Engagements et éventualités (note 14)				
Évènement postérieur (note 1)				
	5 584 900	**$**	3 546 328	$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.
Au nom du Conseil :

administrateur

administrateur

État consolidé des résultats et du résultat étendu

Exercice clos le 31 décembre (En milliers de dollars)

	2010		2009	
Produits :				
Gain sur la vente de placements (note 7)	**637 391**	**$**	–	$
Ventes de pétrole brut, déduction faite des redevances et de la participation aux bénéfices nets (note 13)	**248 789**		201 600	
Dividende sur les actions privilégiées (note 7)	**36 856**		16 538	
Gain (perte) de change	**(1 387)**		2 433	
Intérêts	**1 414**		620	
Frais de gestion	**–**		48	
	923 063		221 239	
Charges				
Amortissement pour déplétion et dépréciation	**42 478**		55 148	
Frais d'exploitation	**19 427**		24 509	
Variation de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction (note 7)	**26 000**		21 367	
Frais d'administration et de dessaisissement	**10 397**		6 039	
Frais d'examen des actifs	**1 914**		–	
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 9)	**1 585**		3 135	
Coûts des autres obligations	**4 669**		2 833	
Intérêts sur l'obligation locative	**816**		1 017	
	107 286		114 048	
Résultat avant impôts sur les bénéfices	**815 777**		107 191	
Impôts sur les bénéfices (note 11)				
Impôts exigibles	**60 718**		49 227	
Réduction d'impôts futurs	**(3 026)**		(11 665)	
	57 692		37 562	
Résultat net	**758 085**		69 629	
Autres éléments du résultat étendu				
Gain latent sur les actifs financiers disponibles à la vente	**3 229 813**		–	
Gain réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente	**(645 011)**		–	
	2 584 802		–	
Résultat étendu	**3 342 887**	**$**	69 629	$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre (En milliers de dollars)

	2010		2009	
Capital-actions	**1**	**$**	1	$
Surplus d'apport à l'ouverture de l'exercice	**3 912 184**		743 184	
Placements d'une partie apparentée	**–**		3 169 000	
Surplus d'apport à la clôture de l'exercice	**3 912 184**		3 912 184	
Déficit accumulé à l'ouverture de l'exercice	**(486 724)**		(467 353)	
Résultat net	**758 085**		69 629	
Dividendes	**(1 289 130)**		(89 000)	
Déficit accumulé à la clôture de l'exercice	**(1 017 769)**		(486 724)	
Cumul des autres éléments du résultat étendu à l'ouverture de l'exercice	**–**		–	
Autres éléments du résultat étendu	**2 584 802**		–	
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la clôture de l'exercice	**2 584 802**		–	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	**5 479 218**	**$**	3 425 461	$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre (En milliers de dollars)

	2010		2009	
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation :				
Résultat net de l'exercice	**758 085**	**$**	69 629	$
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Gain sur la vente de placements	**(637 391)**		–	
Réduction d'impôts futurs	**(3 026)**		(11 665)	
Amortissement pour déplétion et dépréciation	**42 478**		55 148	
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	**1 585**		3 135	
Gain de change latent	**(394)**		(1 331)	
Variation de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction	**26 000**		21 367	
Règlement de l'obligation pour abandon	**(2 374)**		(3 166)	
	184 963		133 117	
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12)	**(18 141)**		(15 068)	
	166 822		118 049	
Financement :				
Dividendes versés	**(1 289 130)**		(89 000)	
Paiements aux termes de l'obligation locative	**(968)**		(959)	
	(1 290 098)		(89 959)	
Investissement :				
Produits de la vente de placements	**1 174 025**		–	
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(26 260)**		(17 944)	
Variation nette du compte du Trésor du Canada (note 4)	**4 385**		(547)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus en main tierce	**(3 138)**		–	
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12)	**(1 268)**		1 879	
	1 147 744		(16 612)	
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**24 468**		11 478	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	**105 416**		93 938	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	**129 884**	**$**	105 416	$
Représenté par :				
Trésorerie	**1 691**	**$**	15 947	$
Équivalents de trésorerie	**128 193**		89 469	
	129 884	**$**	105 416	$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes complémentaires des états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010 (Tous les montants sont en milliers de dollars)

1. La Corporation et ses activités

La Corporation de développement des investissements du Canada (la « Corporation » ou la « CDIC ») a été constituée en 1982 en vertu des dispositions de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, et elle est la propriété exclusive de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. La Corporation est une société d'État mandataire inscrite à la partie II de l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques et elle n'est pas assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu. En novembre 2007, le ministre des Finances a informé la CDIC qu'elle « devra dorénavant se forger un avenir axé sur la gestion continue de ses actifs actuels dans une perspective commerciale et prêter son concours au gouvernement dans la recherche de nouvelles orientations qui conviennent aux capacités de la CDIC, tout en conservant la capacité de se dessaisir de ses actifs actuels et de tout autre placement de l'État, à la demande du ministre des Finances ».

La Corporation consolide quatre filiales à cent pour cent, soit Canada Eldor Inc. (« CEI »), la Société de gestion Canada Hibernia (« SGCH »), la Corporation d'investissement CH du Canada (« CH ») et la Corporation d'investissement GEN du Canada (« GEN »).

CEI a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Elle est assujettie à la Loi sur la gestion des finances publiques, elle est un mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada et elle n'est pas assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu. En 1988, CEI a vendu la quasi-totalité de ses actifs et de ses activités à la Corporation Cameco (« Cameco ») en contrepartie d'une partie du capital-actions de l'acheteur et d'un billet. Par suite de la vente des actions de Cameco et de la prise en charge d'une partie de l'encours de la dette de CEI par le gouvernement du Canada (« gouvernement ») en 1995, le produit net en espèces tiré de la vente définitive des actions de Cameco est le seul actif important qu'il reste à CEI. Les obligations résiduelles de CEI se composent des obligations au titre des déchets historiques, de la restauration des lieux et des avantages complémentaires de retraite. Des informations sur ces obligations sont présentées à la note 10.

La SGCH a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et a été acquise par la CDIC en mars 1993. La SGCH est assujettie à la Loi sur la gestion des finances publiques et à la Loi de l'impôt sur le revenu. La SGCH a été constituée dans le seul but de détenir et de gérer sa participation dans le Projet d'exploitation du champ Hibernia. La participation de la SGCH dans le Projet d'exploitation du champ Hibernia a été comptabilisée dans les états financiers de la SGCH, qui sont eux-mêmes consolidés dans les états financiers de la CDIC.

En 2010, la SGCH et d'autres participants ont signé des ententes avec la province de Terre Neuve-et-Labrador (« province ») et ont reçu l'approbation réglementaire de l'Office Canada–Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (« OCTLHE ») de mener d'autres travaux d'exploitation dans le Prolongement de la zone sud d'Hibernia (« PSH »). En février 2011, la Corporation et d'autres participants ont signé avec la province et le gouvernement les autres ententes nécessaires au projet. Le projet entraînera des dépenses en immobilisations importantes pour l'établissement des installations nécessaires. Il fera augmenter les réserves et pourrait permettre d'étendre la production du champ au-delà de la durée de vie projetée initialement. En février 2011, la Corporation et d'autres participants ont autorisé le financement complet de l'exploitation du Secteur unitaire du Prolongement de la zone sud d'Hibernia (« Secteur unitaire du PSRH »).

CH a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et a été acquise par la Corporation le 29 mai 2009. CH est assujettie à la Loi sur la gestion des finances publiques, mais elle n'est pas assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu. CH possède des parts de catégorie A de Chrysler Group LLC (« Chrysler »). La seule activité de CH est de détenir un placement dans Chrysler. Cette participation a été obtenue de Chrysler à la suite de prêts consentis à Chrysler par Exportation et Développement Canada (Compte du Canada) (« EDC »), partie liée à la CDIC et à CH.

GEN a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et a été acquise par la Corporation le 30 mai 2009. GEN est assujettie à la Loi sur la gestion des finances publiques, mais elle n'est pas assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu. GEN détient des actions ordinaires de la General Motors Company (« GM ») de même que des actions privilégiées perpétuelles à dividende cumulatif à taux fixe de la série A assorti d'un droit de priorité en cas de liquidation d'une valeur de 25 $ US par action privilégiée. Des renseignements sur ces placements sont présentés à la note 7.

À la fin de 2009, la Corporation a commencé à aider le ministère des Finances à mener son programme permanent d'examen des actifs du gouvernement, qui comprenait l'examen des actifs de certaines sociétés du gouvernement.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement (« PCGR ») reconnus du Canada. Les principales méthodes comptables sont présentées ci dessous :

(a) Règles de consolidation

Les présents états financiers comprennent les actifs, les passifs, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Corporation et de toutes ses filiales, déduction faite des opérations et des soldes intra-groupe. Les filiales sont définies comme des sociétés contrôlées par la CDIC.

Même si la Corporation possède les actions en circulation de PPP Canada Inc. (« PPP »), elle ne consolide pas ses activités puisqu'elle n'exerce aucun contrôle sur les stratégies, les activités ou les placements de PPP et ne retire aucun avantage des activités de cette société.

(b) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les PCGR du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs et sur la présentation des informations sur les actifs et les passifs éventuels ainsi que sur les montants déclarés des produits, des charges et des gains ou pertes de détention dans le résultat ou le résultat étendu de l'exercice considéré.

La détermination de la juste valeur de certains instruments financiers et l'évaluation de leur dépréciation exigent le recours à des estimations et à des hypothèses importantes. Certaines estimations ont trait aux incertitudes liées aux mesures géologiques et aux projections de la date et des frais d'abandon, qui sont courantes dans le secteur de la production de pétrole, de même qu'aux incertitudes liées aux coûts futurs que Canada Eldor Inc. aura à engager pour s'acquitter de ses obligations en vertu de l'accord d'achat et de vente décrit à la note 10. Les résultats réels pourraient être considérablement différents de ces estimations.

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme considérés comme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois. Le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie présenté au bilan comprend la trésorerie, la dette bancaire et les acceptations bancaires. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont désignés comme étant détenus à des fins de transaction et sont donc comptabilisés à la juste valeur.

(d) Participation dans le Projet d'exploitation du champ Hibernia et dans la Société d'exploitation et de développement d'Hibernia ltée (SEDH)

Les frais d'exploitation imputés au Compte conjoint après la date d'acquisition de la participation directe ont été capitalisés. Les frais d'exploitation comprennent les coûts de conception, de construction et d'aménagement des installations de production, lesquelles se composent d'une plate-forme gravitaire et d'installations en surface (installations de production extracôtières), et les coûts de forage additionnel et d'achèvement des travaux. Les frais généraux et les frais d'administration engagés avant que le projet atteigne le stade de l'exploitation commerciale ont également été capitalisés.

2. Principales méthodes comptables (suite)

(e) Avantages de retraite

CEI a établi un régime d'avantages complémentaires de retraite et elle est tenue de capitaliser certains coûts liés aux avantages complémentaires de retraite pour les salariés qui ont pris leur retraite avant octobre 1988. Ces avantages comprennent l'assurance vie et l'assurance soins de santé et soins dentaires. À cet égard, les méthodes suivantes ont été adoptées :

i. Le coût des prestations futures gagnées par les retraités est établi comme étant la valeur actuarielle de la totalité des prestations futures projetées, fondée sur un facteur du coût des prestations prévues. Des projections relatives aux prestations sont établies chaque année en fonction d'un facteur lié au taux d'inflation, et les prestations sont présumées être versées chaque année après le départ à la retraite, tout au long de la vie du retraité ou de celle de ses personnes à charge. L'extrapolation se fonde sur un taux d'actualisation lié au marché et sur d'autres hypothèses actuarielles qui représentent les meilleures estimations de la direction. Les obligations au titre des prestations ne font pas l'objet d'une capitalisation anticipée.

ii. Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur l'obligation au titre des prestations constituées résultent de l'écart entre les résultats réels et les résultats prévus ainsi que des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel (de la perte actuarielle) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées est amorti sur l'espérance de vie moyenne des anciens salariés. L'espérance de vie moyenne des anciens employés est de 8,5 ans.

(f) Immobilisations corporelles

La SGCH utilise la méthode de capitalisation du coût entier pour la comptabilisation de ses propriétés pétrolières et gazières. Tous les coûts directement liés à l'exploration et à la mise en valeur de réserves pétrolières, productives ou non, sont capitalisés en un seul centre de coûts au Canada. Ces coûts comprennent l'acquisition de biens pétroliers, les dépenses géologiques et géophysiques, les coûts de forage des puits productifs et non productifs, l'équipement de production, les coûts de mise hors service d'immobilisations et les coûts indirects associés à ces activités. Les produits à la cession sont habituellement déduits du coût complet, sans constatation de gain ou de perte, à moins qu'il y ait une variation d'au moins 20 % du taux d'amortissement pour déplétion et dépréciation.

(g) Dépréciation

Les actifs pétroliers et gaziers sont évalués à chaque exercice afin de déterminer si la valeur comptable est recouvrable et si elle n'excède pas la juste valeur du bien. La valeur comptable est jugée recouvrable lorsque le total des flux de trésorerie non actualisés attendus de la production des réserves prouvées, le moindre du coût et de la valeur de marché des biens non prouvés et du coût lié aux grands programmes de mise en valeur excède la valeur comptable. Lorsque la valeur comptable est jugée non recouvrable, une perte de valeur est constatée dans la mesure où la valeur comptable du centre de coûts excède le total des flux de trésorerie actualisés attendus de la production des réserves prouvées et probables, le moindre du coût et de la valeur de marché des biens non prouvés et du coût lié aux grands programmes de mise en valeur. Les flux de trésorerie estimatifs sont établis en fonction des prix et des coûts futurs prévus des produits.

(h) Amortissement pour déplétion et dépréciation des actifs pétroliers et gaziers

Les coûts sont virés au compte des coûts amortissables à mesure que des réserves prouvées sont établies, pour ensuite être amortis selon la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation en fonction des réserves prouvées. Une portion des coûts engagés est exclue selon le rapport entre les réserves prouvées existantes et le total des réserves prouvées et probables qui, selon les prévisions, auront été établies au terme du projet. Le pétrolier de brut est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile résiduelle estimative, soit de 17 ans.

2. Principales méthodes comptables (suite)

(i) Conversion des devises

Les produits et les charges découlant d'opérations en devises de la SGCH sont convertis aux taux de change mensuels moyens au moment des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture et les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de l'acquisition des actifs ou de la prise en charge des obligations. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés en résultat.

(j) Stocks

Les stocks de pétrole brut sont évalués au plus faible du coût de production, selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur nette de réalisation.

(k) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

La juste valeur d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation (« OMHS ») est constatée dans l'exercice au cours duquel l'obligation naît s'il est possible de faire une estimation raisonnable de la juste valeur. La juste valeur estimative de l'OMHS est comptabilisée à titre de passif et la valeur comptable de l'actif connexe est augmentée du même montant. Le montant capitalisé est amorti selon la méthode d'amortissement proportionnel à l'utilisation en fonction des réserves prouvées. Le montant du passif est ajusté à chaque exercice afin de tenir compte de l'écoulement du temps et s'accroît ou diminue en raison de révisions de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation originale, et le montant de la désactualisation est passé en charges dans le résultat de l'exercice. Les coûts réels engagés au moment du règlement de l'OMHS seront imputés à l'obligation.

(l) Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés selon la méthode du report d'impôts variable. Les écarts temporaires entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable au bilan servent à calculer les actifs ou les passifs d'impôts futurs. Les actifs ou les passifs d'impôts futurs sont mesurés à l'aide des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer à l'exercice au cours duquel les écarts temporaires sont censés se résorber.

(m) Constatation des produits

Les produits tirés de la vente de la production de pétrole et de gaz naturel détenue par la SGCH sont constatés lorsque la SGCH transfère le titre de propriété à ses clients et que la livraison a eu lieu. Les produits sont présentés après déduction des redevances et de la participation aux bénéfices nets.

Le revenu de dividende est comptabilisé dès qu'est établi le droit de l'actionnaire à en recevoir le paiement. Dans le cas des actions privilégiées, ce moment correspond à la date de paiement du dividende et, dans le cas des actions ordinaires, ce moment correspond à la date de clôture des registres.

2. Principales méthodes comptables (suite)

(n) Instruments financiers

Les instruments financiers sont d'abord constatés à leur juste valeur et classés dans l'une de cinq catégories : détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, instruments financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Les mesures subséquentes et les variations comptables de la juste valeur dépendront de leur classement, comme suit : les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net; les instruments financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur si un marché existe et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que le placement soit décomptabilisé ou subisse une dépréciation, moment où les montants seront alors comptabilisés en résultat net. En l'absence de marché, les actifs disponibles à la vente sont évalués au coût et ajustés pour dépréciation, la perte de valeur étant passée en charges. Les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances ainsi que les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Corporation a désigné sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ainsi que les sommes déposées dans un compte du Trésor du Canada comme détenus à des fins de transaction. Les créances sont classées comme des prêts et créances. Les équivalents de trésorerie détenus en main tierce sont classés comme détenus jusqu'à leur échéance. Les créditeurs et charges à payer sont classés comme autres passifs financiers.

Les actions privilégiées de GM sont classées comme détenues à des fins de transaction.

Les bons de souscription d'actions d'Air Canada étaient classés comme détenus à des fins de transaction.

La participation dans Chrysler est classée comme disponibles à la vente et est comptabilisée au coût, car cet instrument n'est pas coté sur un marché actif. Si un marché se crée pour les instruments financiers désignés comme disponibles à la vente, ils seront évalués à la juste valeur et les variations seront comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu.

Les actions ordinaires de GM sont classées comme disponibles à la vente. En 2009, ces actions ont été comptabilisées au coût. Comme les actions ordinaires de GM ont commencé à être échangées en bourse en 2010, les actions détenues à la date de clôture sont évaluées à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont présentées dans les autres éléments du résultat étendu. Quand un placement est décomptabilisé, le gain ou la perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat étendu est viré au résultat net.

Les achats et les ventes d'actifs financiers sont comptabilisés et décomptabilisés selon le cas à la date du règlement.

Les coûts de transaction liés à la vente d'instruments financiers sont inclus dans les charges de la Corporation, à l'exception des frais de courtage qui sont déduits du gain ou de la perte sur la vente.

Instruments financiers – Informations à fournir

Les évaluations de la juste valeur qui sont comptabilisées au bilan sont classées selon une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser l'évaluation de la juste valeur. La juste valeur des actifs et des passifs de niveau 1 est évaluée selon les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques. La juste valeur des actifs et des passifs de niveau 2 est évaluée selon des données autres que les prix cotés, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement. La juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3 est évaluée selon des données non observables qui ont une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. La juste valeur est le montant estimatif de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Les informations à fournir à cet égard se trouve à la note 16 d).

3. Futures modifications comptables

En février 2008, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a confirmé que les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les Normes internationales d'information financière (IFRS) au lieu des PCGR canadiens pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011 et que ces états devront présenter des chiffres correspondants pour 2010. La Corporation étant une entreprise publique, elle est tenue d'adopter les IFRS à compter du 1er janvier 2011.

L'adoption des IFRS représente une modification importante des normes comptables et la transition des PCGR canadiens aux IFRS représente une tâche considérable pouvant avoir des répercussions importantes sur la situation financière et les résultats de l'exploitation déclarés. La Corporation prévoit être en mesure d'adopter les IFRS à la date cible conformément à son plan de transition. La Corporation a effectué une évaluation des différences entre les PCGR canadiens et les IFRS et est en train de mesurer les effets que les IFRS pourraient avoir sur elle.

La Corporation a effectué un examen approfondi des secteurs où les différences sont importantes afin de recenser précisément toutes les différences entre les PCGR canadiens et les IFRS et de sélectionner les méthodes comptables conformes aux IFRS qu'elle appliquera dorénavant. Elle a aussi examiné les principaux secteurs pour relever tout problème en matière de technologies de l'information, l'incidence sur les contrôles internes de l'information financière et les répercussions sur ses activités.

La Corporation a réalisé une analyse quantitative préliminaire des changements prévus pour se conformer aux IFRS. Les principaux postes touchés par la transition aux IFRS sont les instruments financiers, les avantages sociaux futurs et les provisions. La Corporation prévoit que l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers disponibles à la vente à la date de transition, soit le 1er janvier 2010, différera de façon significative des valeurs établies au coût au 31 décembre 2009.

Cependant, ces variations de valeur n'auront pas d'incidence sur l'exploitation, les flux de trésorerie ou la stabilité financière de la Corporation. La Corporation continue de surveiller les modifications apportées aux normes pouvant avoir une incidence sur les informations à fournir ou sur les traitements comptables selon les IFRS.

4. Sommes déposées dans un compte du Trésor du Canada

La Corporation a déposé des sommes dans un compte du Trésor du gouvernement du Canada établi en vertu du paragraphe 129(1) de la Loi sur la gestion des finances publiques. Au 31 décembre, les sommes déposées dans un compte du Trésor s'établissaient comme suit :

	2010		2009	
CEI à l'ouverture de l'exercice	**44 357**	**$**	44 181	$
Intérêts attribués	**181**		176	
Retrait	**(5 000)**		–	
CEI à la clôture de l'exercice	**39 538**	**$**	44 357	$
SGCH à l'ouverture de l'exercice	**93 679**	**$**	93 308	$
Dépôt	**–**		–	
Intérêts attribués	**433**		371	
SGCH à la clôture de l'exercice	**94 112**	**$**	93 679	
Trésor à l'ouverture de l'exercice	**133 650**	**$**	138 036	$
Représenté par :				
Tranche à court terme	**7 746**	**$**	7 284	$
Tranche à long terme	**125 904**		130 752	
	133 650	**$**	138 036	$

CEI a déposé des sommes dans le compte du Trésor en prévision d'obligations découlant de la vente d'actifs et d'autres passifs futurs éventuels liés à la restauration des sites et aux déchets historiques. La tranche à long terme du compte du Trésor a été affectée par CEI aux obligations à long terme et aux autres obligations futures éventuelles liées à la restauration des sites et aux déchets historiques.

La SGCH a déposé des sommes dans un compte du Trésor en prévision de l'abandon futur des installations du champ Hibernia et pour constituer une réserve contre les risques.

Les fonds détenus dans ces comptes portent intérêt à un taux représentant 90 % du taux d'adjudication des bons du Trésor à trois mois. Le taux d'intérêt moyen s'établissait à 0,46 % pour l'exercice (0,40 % en 2009). L'accès à ces fonds ne comporte aucune restriction.

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus en main tierce

Avant d'accorder l'autorisation de forer et d'effectuer d'autres travaux associés à l'exploitation et à la production du projet Hibernia, l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (« OCTLHE ») exige une preuve de solvabilité. Afin de satisfaire à cette exigence, la SGCH maintient un compte de garantie bloqué d'un montant de 2 550 $ (2 550 $ en 2009). L'OCTLHE a, en certaines circonstances, un droit de créance sur les équivalents de trésorerie détenus en main tierce, mais la SGCH conserve les intérêts produits par ce compte. La convention d'entiercement en vigueur expire le 1er juin 2011.

De même, l'OCTLHE exige une lettre de crédit comme preuve que certains engagements en matière de recherche et développement seront respectés. La SGCH maintient un compte de garantie bloqué d'un montant de 3 138 $ (zéro en 2009) en garantie de la lettre de crédit et pour respecter cette obligation. L'OCTLHE a un droit de créance sur la lettre de crédit si suffisamment d'engagements remplissant les conditions requises n'ont pas été respectés à l'échéance. La SGCH conserve les intérêts produits par ce compte.

6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé pour déplétion et dépréciation.

			2010	2009
	Cost	Accumulated depletion and depreciation	Net book value	Net book value
Projet d'exploitation du champ Hibernia				
Installations de production extracôtières	405 231	$ 313 518	$ 91 713	$ 109 154 $
Coûts de forage	230 074	227 583	2 491	4
	635 305	541 101	94 204	109 158
Pétrolier de brut (note 8)	39 534	28 246	11 288	13 547
Immobilisations corporelles	674 839	$ 569 347	$ 105 492	$ 122 705 $

Au 31 décembre 2010, le coût des immobilisations corporelles a été réduit du montant des crédits d'impôt à l'investissement de 58 013 $ (57 871 $ en 2009).

Les coûts des biens non prouvés et les principaux coûts du projet d'exploitation de 57 706 $ (60 849 $ en 2009) ont été exclus du calcul de la déplétion. Les coûts d'exploitation futurs de 143 800 $ (308 380 $) ont été inclus dans le calcul de la déplétion.

La Corporation a effectué le calcul du plafonnement du coût entier au 31 décembre 2010 afin d'évaluer la valeur recouvrable des immobilisations corporelles, au moyen des prix futurs estimatifs suivants :

6. Immobilisations corporelles (suite)

Exercice	Pétrole brut Brent $US/ baril	
2011	84,46	$
2012	87,49	
2013	89,52	
2014	92,20	
2015	94,05	
2016	95,93	
2017	97,85	
2018	99,80	
2019	101,80	
2020	103,83	

Après 2020, les prix augmentent, selon les prévisions, de 2,0 % par exercice jusqu'à l'épuisement des réserves. Un taux de change de 0,95 $ a été utilisé pour convertir les dollars américains en dollars canadiens.

La valeur comptable des immobilisations corporelles de la SGCH n'a subi aucune perte de valeur par suite du calcul du plafonnement du coût entier pour 2010 (zéro en 2009).

7. Placements

	2010		2009	
Actifs détenus à des fins de transaction				
Actions privilégiées de GM	**421 000**	**$**	447 000	$
16 101 695 actions privilégiées perpétuelles à dividende cumulatif à taux fixe de la série A				
Dividende de 9,0 % versé trimestriellement, droit de priorité en cas de liquidation d'une valeur de 25 $ US par action				
Bons de souscription d'actions ordinaires d'Air Canada	–		633	
Actifs disponibles à la vente				
Participation dans Chrysler	**20 000**		20 000	
24 615 parts de catégorie A				
Actions ordinaires de GM	**4 728 802**		2 680 000	
140 084 746 actions ordinaires (après fractionnement des actions 3:1) (58 368 644 actions ordinaires avant le fractionnement en 2009)				
	5 169 802	**$**	3 147 633	$

7. Placements (suite)

	2010		2009	
Variation de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction				
Actions privilégiées de GM				
Perte de change latente	**(22 000)**	**$**	(48 000)	$
Gain (perte) de juste valeur latent(e)	**(4 000)**		26 000	
Bons de souscription d'actions ordinaires d'Air Canada				
Gain de juste valeur latent	–		633	
	(26 000)	**$**	(21 367)	$
Variation de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction				
Actions ordinaires de GM				
Perte de change latente	**(313 937)**	**$**	–	$
Gain de juste valeur latent	**2 898 739**		–	
	2 584 802	**$**	–	
Gain sur la vente de placements				
Actions ordinaires de GM				
Perte de change réalisée	**(65 924)**	**$**	–	$
Gain de juste valeur réalisé	**702 081**		–	
	636 157		–	
Bons de souscription d'actions ordinaires d'Air Canada				
Gain de juste valeur latent	**1 234**		–	
	637 391	**$**	–	$

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture.

Les actions privilégiées de GM, qui ne sont pas cotées, ont été désignées comme étant détenues à des fins de transaction. Elles ne peuvent être classées comme disponibles à la vente en raison de l'impossibilité de mesurer l'option intégrée par l'émetteur qui lui permet de racheter les actions après le 30 décembre 2014. Puisqu'il est impossible d'évaluer raisonnablement cette option séparément, l'instrument d'action privilégiée entier est évalué à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur a été établie en fonction de la valeur actualisée nette des flux de trésorerie selon un taux d'intérêt applicable à des actions privilégiées comparables et les caractéristiques propres aux actions privilégiées émises, y compris le droit de priorité en cas de liquidation d'une valeur de 25 $ US par action. La variation de valeur a été comptabilisée en résultat comme perte de change latente de 22 000 $ et une diminution de la juste valeur de 4 000 $. Les actions privilégiées ne sont assujetties à aucune restriction à la vente. Les dividendes sur les actions privilégiées de GM sont versés trimestriellement en dollars américains et la Corporation a pour politique de convertir les dollars américains en dollars canadiens au taux au comptant en vigueur. GEN a reçu 36 856 $ (16 538 $ en 2009) de dividendes sur les actions privilégiées.

Les bons de souscription des actions d'Air Canada ont été vendus en 2010. Le produit net de la vente est de 1 867 $ et la CDIC a comptabilisé un gain de 1 234 $.

7. Placements (suite)

Actifs financiers disponibles à la vente

Lors de leur constatation initiale dans l'exercice 2009, les placements dans les actions ordinaires de GM et de la participation dans Chrysler ont été classés comme actifs financiers disponibles à la vente.

La participation dans Chrysler n'est pas cotée sur un marché actif et est comptabilisée au coût. Lorsqu'un marché actif existera pour cette participation, sa juste valeur sera constatée à chaque date de clôture et toute variation de la valeur sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu. CH est partie à une convention de participation de Chrysler qui l'autorise à vendre sa participation dans certaines situations, et qui l'oblige à la vendre dans d'autres situations. CH n'est pas tenue en raison de sa participation de financer les pertes subies par Chrysler. Les droits de vote sont précisés dans des conventions signées par tous les détenteurs de participation.

Au cours de l'exercice 2009, les actions ordinaires de GM n'étaient pas cotées sur un marché actif et ont donc été comptabilisés au coût au 31 décembre 2009. Le 18 novembre 2010, GM a lancé un premier appel public à l'épargne (PAPE) au New York Stock Exchange et au Toronto Stock Exchange. Les actions ordinaires de GM ont alors cotées sur un marché actif et, par conséquent, les actions détenues à la date de clôture ont été réévaluées à la juste valeur et la variation par rapport à la valeur comptable initiale de 2 143 999 $ a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu. GEN est partie à une convention de participation et à d'autres ententes qui l'empêchent de vendre les actions ordinaires dans certaines situations. Par conséquent, la juste valeur a été établie au cours obtenu par les actions ordinaires de GM cotées sur le marché actif après escompte en raison des restrictions imposées à la capacité de GEN de vendre les actions. Avant le PAPE, chaque action de GM a été fractionnée en trois, ce qui ce qui a porté le nombre d'actions ordinaires en circulation de 58 368 644 actions à 175 105 932 actions. En novembre et décembre 2010, GEN a vendu 35 021 186 de ses actions ordinaires au prix du PAPE de 33 $ l'action après déduction de la commission de 0,75 %, ce qui lui a permis de réaliser un gain de 636 157 $.

8. Obligation locative – Pétrolier de brut

La SGCH, de concert avec deux autres participants, a conclu une entente d'affrètement à temps et d'exploitation d'un pétrolier pour le transport du pétrole depuis le projet Hibernia. Les obligations fixes annuelles assumées par la SGCH, tant pour l'élément immobilisations que pour l'élément exploitation, se chiffraient à environ 5 960 $ en 2010 (5 099 $ en 2009). Les paiements aux termes de l'entente d'une durée initiale de dix ans ont débuté en 1997. L'entente prévoyait une option de reconduction unique de cinq ans qui a été exercée en novembre 2007. Elle prévoyait aussi cinq options de reconduction facultatives de deux ans, la durée totale de la location ne pouvant excéder 25 ans. L'affrètement à temps a été considéré comme un contrat de location-acquisition aux fins comptables. Par conséquent, la participation de 25,373 % de la SGCH dans le pétrolier a été capitalisée sous réserve que les options de reconduction soient exercées, et figure au bilan au poste « Immobilisations corporelles ».

8. Obligation locative – Pétrolier de brut (suite)

L'obligation locative représente la valeur actualisée des paiements de capital pour le pétrolier affrété à temps, actualisée au taux de 2,92 % sur 17 ans comme suit :

2011	1 723	$
2012	1 756	
2013	1 894	
2014	1 614	
Par la suite	–	
Paiements minimaux aux termes de l'obligation locative	6 987	
Moins le montant représentant les intérêts	(393)	
Obligation locative	6 594	$

L'obligation locative totale se compose de ce qui suit :		
Tranche à court terme	1 552	$
Tranche à long terme	5 042	
Obligation locative	6 594	$

La SGCH a conclu un accord pour la réservation d'une capacité (« ARC ») avec un autre propriétaire d'Hibernia pour l'utilisation d'une partie de son temps d'affrètement du Mattea. L'ARC est entré en vigueur le 7 novembre 2010. L'accord prévoit le remboursement des éléments immobilisations et exploitation des frais de transport associés à la quote-part des coûts d'affrètement du Mattea par la SGCH. Les fonds reçus, qui ont totalisé 951 $ pour 2010, sont déduits des charges d'exploitation à l'état des résultats et du résultat étendu.

9. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

La SGCH établit les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS) en fonction de sa participation nette dans les puits et les installations et d'une estimation de la direction quant aux coûts liés à l'abandon et à la remise en état de ces puits et de ces installations ainsi que d'une estimation du moment où les coûts seront engagés. La SGCH estime le passif futur non actualisé à 144 904 $. Les coûts estimatifs des OMHS peuvent varier grandement en fonction de facteurs tels que les écarts entre les résultats et les prévisions antérieures et les modifications des lois et règlements.

Ces obligations seront réglées d'après la durée de vie utile des actifs sous-jacents qui, à l'heure actuelle, va jusqu'en 2043. Un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit de 5,0 % et un taux d'inflation de 1,66 % ont servi à calculer la juste valeur des OMHS.

Au 31 décembre, les variations des OMHS se présentaient comme suit :

	2010		2009	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'ouverture de l'exercice	**31 691**	**$**	62 702	$
Charge de désactualisation	**1 585**		3 135	
Changements d'estimations	**(3 319)**		(30 980)	
Règlement de l'obligation pour abandon	**(2 374)**		(3 166)	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la clôture de l'exercice	**27 583**	**$**	31 691	$

10. Autres obligations liées à la vente d'actifs par CEI

Aux termes de l'accord d'achat et de vente conclu en 1988 entre CEI et Cameco, la responsabilité des obligations liées à la vente d'actifs à Cameco incombe à CEI. Ces obligations ont trait à la restauration des lieux, aux déchets historiques et aux avantages complémentaires de retraite, et s'établissent comme suit :

	2010		2009	
Tranche à court terme				
Restauration des lieux	**2 535**	**$**	2 039	$
Déchets historiques	**4 673**		4 673	
Avantages complémentaires de retraite	**345**		360	
	7 553		7 072	
Tranche à long terme				
Restauration des lieux	**11 414**		9 491	
Déchets historiques	**6 337**		6 337	
Avantages complémentaires de retraite	**1 882**		1 905	
	19 633		17 733	
Total des obligations liées à la vente d'actifs	**27 186**	**$**	24 805	$

(a) Restauration des lieux

La restauration des lieux englobe tous les coûts liés au déclassement d'un ancien site minier. La responsabilité de la surveillance et de la gestion de ce site incombe à Cameco. CEI comptabilise ces coûts selon des estimations que lui fournit Cameco. Ces estimations sont fondées sur des variables et des hypothèses qui sont soumises à une incertitude, notamment le temps nécessaire à la restauration et les coûts pour l'exercice. L'estimation actuelle des coûts et le montant comptabilisé au 31 décembre 2010 s'élevaient à 13 949 $ (11 530 $ en 2009).

(b) Déchets historiques

Aux termes de l'accord d'achat et de vente conclu en 1988, CEI et Cameco ont convenu d'une formule de partage des coûts communs futurs, à l'exclusion des frais d'exploitation normaux, qui seraient engagés relativement à certains déchets existants précis accumulés par CEI jusqu'au 5 octobre 1988, soit la date de la vente des activités et des actifs de CEI à Cameco. Cette dernière a pris en charge la première tranche de 2 000 $ de ces coûts communs liés aux déchets historiques. La seconde tranche de 98 000 $ des coûts communs est partagée dans une proportion de 23/98 par Cameco et de 75/98 par CEI. Celle-ci a pris en charge les coûts communs excédant 100 000 $. Si CEI est incapable d'honorer ses engagements à ce chapitre, c'est le gouvernement qui prendra cette obligation à sa charge, tel que convenu en 1988 aux termes de l'accord d'achat et de vente.

Le gouvernement cherche des solutions pour la gestion à long terme des déchets à faible radioactivité. La plupart des coûts communs établis en vertu des clauses de dédommagement prévues dans l'accord sont liés aux déchets existants situés aux sites d'enfouissement de Port Granby et Welcome, qui sont maintenant fermés et qui n'ont accepté aucun autre déchet depuis le 5 octobre 1988. Le montant définitif des coûts communs est en grande partie fonction des résultats de l'examen et de l'établissement par le gouvernement, de concert avec les collectivités locales touchées, de l'emplacement et du type d'installation d'élimination des déchets qui sera construite, des résultats d'évaluations environnementales détaillées, des normes en matière de mesures correctrices qui seront établies par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (« CCSN ») et des technologies qui peuvent être utilisées pour répondre à ces normes au moment de leur établissement.

10. Autres obligations liées à la vente d'actifs par CEI (suite)

(b) Déchets historiques (suite)

En mars 2004, un accord d'achat et de vente a été conclu entre le gouvernement, Cameco et CEI permettant au gouvernement d'acquérir les sites d'enfouissement de Port Granby et Welcome. Si cette option est exercée, l'accord stipule que Cameco doit verser à CEI la tranche restante de l'obligation relative aux coûts communs en cinq versements annuels égaux. Lorsque le gouvernement deviendra propriétaire des deux sites d'enfouissement, il assumera les coûts liés au déclassement et au nettoyage, et CEI sera déchargée de toute obligation relative à ces coûts antérieurs. Au 31 décembre 2010, le gouvernement avait acquis le site Welcome, mais n'avait pas encore exercé son option concernant Port Granby.

CEI et Cameco sont tenues de prendre ces coûts communs en charge jusqu'à ce que la propriété des deux sites soit transférée au gouvernement du Canada. Les coûts associés au nettoyage de ces sites ne pouvaient être déterminés de façon raisonnable au 31 décembre 2010.

CEI doit assumer l'obligation continue liée aux divers déchets entreposés sur le site de Port Hope dans deux emplacements précis. Cameco fournit à CEI une estimation des coûts communs susceptibles d'être engagés pour l'entreposage des déchets existants au moment de l'accord d'achat et de vente conclu en 1988. CEI comptabilise sa quote-part selon la formule de partage des coûts convenue et cette estimation.

En 2007, CEI a informé Cameco qu'elle n'était pas d'accord avec l'interprétation que Cameco faisait des déchets communs prévus dans l'accord de 1988. CEI a refusé de payer les sommes facturées depuis 2005 par Cameco pour les coûts réels engagés et n'entend pas payer les montants futurs qui seront facturés tant qu'une entente n'aura pas été conclue quant à l'interprétation de la définition des déchets existants réputés être couverts par les dispositions de l'entente sur les coûts communs. Le règlement de cette question pourrait, à terme, avoir une incidence sur le montant que CEI doit prendre en charge au titre des coûts liés aux déchets communs.

En septembre 2007, la CCSN a approuvé un projet modifié présenté par Cameco qui estimait à 96 000 $ le coût, pour Cameco, du déclassement de certaines parties de la raffinerie de Port Hope ainsi que des divers sites d'entreposage des déchets (« Vision 2010 »). Cameco n'a pas communiqué officiellement à CEI sa quote-part éventuelle des coûts liés au déclassement. De plus, la quote-part de CEI ne pourra être déterminée tant que le différend au sujet de l'interprétation des coûts communs aux termes de l'accord d'achat et de vente de 1988 n'aura pas été réglé. En conséquence, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers de la Corporation au 31 décembre 2010. L'incidence éventuelle de Vision 2010 sur les coûts liés aux déchets de surface ne peut être déterminée.

Cameco a informé CEI qu'elle tenait celle-ci en partie ou totalement responsable des coûts liés à la contamination des sols ou à la contamination de l'eau d'une usine de Port Hope. Cameco a indiqué que les coûts de décontamination jusqu'à présent s'élevaient à environ 10 000 $ et qu'elle s'attendait à des coûts permanents pour le traitement des eaux souterraines de 1 000 $ à 2 000 $ par année. L'incidence éventuelle, s'il en est, des coûts de cette usine ne peut être déterminée.

CEI a accepté avec Cameco de soumettre ces différends à l'arbitrage. CEI avait comptabilisé 11 010 $ au 31 décembre 2007 pour des coûts communs en fonction des estimations fournies par Cameco. En raison des incertitudes mentionnées, il est impossible de déterminer de manière raisonnable la révision pouvant être apportée au montant comptabilisé. Par conséquent, la provision pour déchets historiques est demeurée inchangée au 31 décembre 2010.

10. Autres obligations liées à la vente d'actifs par CEI (suite)

(c) Avantages de retraite

Aux termes de l'accord d'achat et de vente conclu en 1988 entre CEI et Cameco, CEI est tenue de capitaliser certains coûts liés aux avantages complémentaires de retraite pour les employés qui ont pris leur retraite avant octobre 1988. CEI évalue son obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre de chaque année. L'extrapolation actuarielle la plus récente du régime d'avantages complémentaires de retraite est datée du 30 septembre 2008. La prochaine extrapolation actuarielle aura lieu au plus tard le 30 septembre 2011.

Les avantages en question comprennent l'assurance vie et l'assurance soins de santé et soins dentaires. Les données sur le régime d'avantages complémentaires de retraite de CEI sont les suivantes :

	2010		2009	
Obligation au titre des prestations constituées				
Solde à l'ouverture de l'exercice	**2 946**	**$**	2 694	$
Prestations versées	**(230)**		(238)	
Intérêts débiteurs	**147**		183	
Perte actuarielle	**156**		307	
Solde à la clôture de l'exercice	**3 019**	**$**	2 946	$
Passif au titre des prestations constituées				
Solde à l'ouverture de l'exercice	**2 265**	**$**	2 306	$
Prestations versées	**(230)**		(238)	
Intérêts débiteurs	**147**		183	
Amortissement de la perte actuarielle nette	**45**		14	
Solde à la clôture de l'exercice	**2 227**	**$**	2 265	$
Passif au titre des prestations constituées représenté par				
Tranche à court terme	**345**	**$**	360	$
Tranche à long terme	**1 882**		1 905	
	2 227	**$**	2 265	$
Autres renseignements				
Déficit du régime	**(3 019)**	**$**	(2 946)	$
Perte actuarielle nette non amortie	**792**		681	
Passif au titre des prestations constituées	**(2 227)**	**$**	(2 265)	$

10. Autres obligations liées à la vente d'actifs par CEI (suite)

(c) Avantages de retraite (suite)

Le régime d'avantages ne font pas l'objet d'une capitalisation anticipée., ce qui donne lieu à un déficit du régime égal à l'obligation au titre des prestations constituées. Les hypothèses actuarielles importantes retenues pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées de CEI sont les suivantes :

	2010	2009
Taux d'actualisation	**4,3%**	5,2%
Taux d'augmentation des soins de santé	**9,0%**	9,0%
Taux d'augmentation des soins dentaires	**5,0%**	5,0%

Le taux tendanciel présumé des coûts de soins de santé aux 31 décembre 2010 et 2009 a été de 9 % et ce taux tendanciel a été atteint en 2008.

Une augmentation ou une diminution de un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé aurait l'incidence suivante en 2010 :

	Augmentation		Diminution	
Obligation au titre des prestations constituées	99	$	(98)	$
Total du coût des services rendus et des intérêts	5		(5)	

11. Impôts sur les bénéfices

La CDIC, CEI, CH et GEN ne sont pas assujetties aux impôts sur les bénéfices au Canada contrairement à la SGCH. Les dividendes reçus par GEN ne sont pas assujettis aux impôts sur les bénéfices aux États-Unis. CH est assujetti aux impôts sur les bénéfices aux Etats-Unis.

La SGCH a droit à des déductions au titre des ressources pouvant être reportées prospectivement et utilisées de la manière prescrite, pour réduire le bénéfice imposable des exercices à venir.

L'excédent de la valeur comptable nette de l'actif de la SGCH sur la valeur de ses déductions fiscales au titre des ressources a été comptabilisé à titre de passif d'impôts futurs, selon le taux d'imposition futur prévu.

a) La charge d'impôts de l'exercice diffère du montant obtenu en appliquant le taux combiné d'imposition fédéral et provincial de 31,33 % (32,33 % en 2009) au bénéfice avant impôts. L'écart provient des éléments suivants :

11. Impôts sur les bénéfices (suite)

	2010		2009	
Charge d'impôts prévue calculée	**56 965**	**$**	38 225	$
Ajouter (soustraire) les éléments suivants :				
Révisions des déclarations fiscales antérieures	**485**		(1 599)	
Ajustements des réserves	**–**		1 257	
Incidence des modifications des taux d'imposition	**(300)**		(9)	
Taux de change et divers	**542**		(312)	
Total de la charge d'impôts	**57 692**	**$**	37 562 $	
Charge d'impôts exigibles de l'exercice	**60 718**	**$**	49 227	$
Réduction des impôts futurs	**(3 026)**		(11 665)	
Total de la charge d'impôts	**57 692**	**$**	37 562	$

(b) Au 31 décembre, le passif d'impôts futurs net se compose de ce qui suit :

	2010		2009	
Passif d'impôts futurs				
Immobilisations corporelles	**9 748**	**$**	12 961	$
Stocks	**696**		1 460	
Actifs faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition	**1 329**		1 584	
Actif d'impôts futurs				
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	**(7 810)**		(8 978)	
Obligation liée à la recherche et au développement	**(1 203)**		(1 241)	
Passif d'impôts futurs	**2 760**	**$**	5 786	$

12. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Les variations des soldes des éléments hors caisse du fonds de roulement pour les exercices clos le 31 décembre se présentent comme suit :

	2010		2009	
Augmentation des créances	**(20 844)**	**$**	(13 353)	$
Diminution (augmentation) des impôts à recouvrer	**7 654**		(7 654)	
Diminution (augmentation) des stocks	**513**		(326)	
Augmentation des charges payées d'avance	**(43)**		(114)	
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	**(19 114)**		42 490	
Augmentation (diminution) des impôts à payer	**10 044**		(34 767)	
Augmentation des autres obligations	**2 381**		535	
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	**(19 409)**	$	(13 189)	$
Liée aux :				
Activités d'exploitation	**(18 141)**	$	(15 068)	$
Activités d'investissement	**(1 268)**		1 879	
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	**(19 409)**	**$**	(13 189)	$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, la SGCH a payé des impôts de 42 426 $ (91 506 $) et des intérêts de 849 $ (1 617 $ en 2009), desquels 816 $ (1 017 $) sont liés à l'obligation locative.

13. Redevances et participation aux bénéfices nets

(a) Redevances

Conformément à l'accord sur les redevances du Projet d'exploitation du champ Hibernia et à l'accord modifiant les redevances du Projet d'exploitation du champ Hibernia, la SGCH a versé des redevances sur le produit brut de transfert au taux de 30 %, exception faite de la production provenant des blocs faillés désignés « AA » du réservoir de pétrole Hibernia, pour laquelle le taux était de 42,5 %.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre, 2010, les redevances de la SGCH s'établissaient à 106 189 $ (46 587 $ en 2009).

(b) Participation aux bénéfices nets

La SGCH est aussi partie à l'accord de participation aux bénéfices nets (PBN), qui prévoit le versement d'une PBN de 10 % au gouvernement du Canada par tous les propriétaires d'Hibernia. La PBN est fondée sur les ventes cumulatives de chaque propriétaire, moins les coûts cumulatifs en capital, d'exploitation et de transport admissibles. L'obligation au titre de la PBN est entrée en vigueur en février 2009, et l'obligation de la SGCH a totalisé 34 488 $ en 2010 (17 958 $ en 2009).

14. Engagements et éventualités

a) La SGCH a conclu un accord de services pour la réservation d'une capacité avec Newfoundland Transshipment Limited aux termes duquel elle a acquis le droit d'utiliser le terminal de transbordement pour le stockage et le transbordement de son pétrole brut. La SGCH s'est engagée à verser une partie du coût de l'exploitation du terminal sur une période de dix ans, laquelle se termine le 31 décembre 2020. La quote-part des obligations annuelles de la SGCH dépend de calculs annuels et elle s'élève à environ 795 $ par année.

b) La quote-part assumée par la SGCH des engagements contractuels annuels et des obligations locatives annuelles pour les bureaux, le matériel, les terrains et installations d'entreposage de la SEDH ainsi que sa propre obligation locative pour les bureaux sont approximativement les suivantes :

2011	6 805	$
2012	4 513	
2013	1 309	
2014	551	
2015	13	
Par la suite	–	
	13 191	$

c) Afin de satisfaire à l'exigence selon laquelle l'exploitant est tenu d'apporter une preuve de solvabilité à l'OCTLHE dans le cas de litiges éventuels aux termes de certains articles de la Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve, du Règlement sur le forage pour hydrocarbures dans la zone extracôtière de Terre-Neuve et du Règlement sur la production et la rationalisation de l'exploitation des hydrocarbures dans la zone extracôtière de Terre-Neuve, la SEDH a fourni un billet à vue non négociable de 70 000 $. Le billet vient à échéance le 30 avril 2013. Au 31 décembre 2010, aucun prélèvement n'avait été effectué sur le billet. La quote-part de la SGCH de cet engagement s'élève à 5 950 $.

De plus, les propriétaires sont tenus d'apporter une preuve de solvabilité supplémentaire en déposant à l'OCTLHE des lettres de crédit ou une somme d'un montant brut de 30 000 $ (voir la note 5). Au 31 décembre 2010, aucun prélèvement n'avait été effectué sur les lettres de crédit.

d) La SGCH a l'obligation de consacrer des fonds à des projets de recherche et développement admissibles, conformément aux lignes directrices prescrites par l'OCTLHE. Les dépenses en recherche et développement de la SGCH étant actuellement insuffisantes, elle a comptabilisé un passif de 4 248 $ (3 837 $ en 2009) qui est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

e) CEI et le gouvernement du Canada sont poursuivis par Rio Algom Ltd. (« Rio ») pour un montant de 75 000 $ lié aux présumés frais engagés par Rio à la suite de contrats de livraison de minerais d'uranium dans les années 1950 et 1960. Le gouvernement et CEI se défendent contre cette poursuite.

Le résultat et l'incidence, le cas échéant, de cette poursuite sur CEI ne peuvent être déterminés pour l'instant. Aucune charge à payer n'a été portée au bilan.

f) CEI est codéfenderesse avec la province de l'Ontario, le procureur général du Canada, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et BOC Canada limitée dans le cadre d'un recours collectif proposé, intenté par certains résidents de la municipalité antérieurement connue sous le nom de Delorno, dans le comté de Hastings en Ontario. La poursuite est fondée sur la contamination présumée de certaines propriétés. CEI a déposé un avis d'intention de présenter une défense. Le résultat et l'incidence, le cas échéant, de cette poursuite contre CEI ne peuvent être déterminés pour l'instant. Aucune charge à payer n'a été portée au bilan.

15. Gestion du capital

La Corporation considère sa structure de capital comme le regroupement de ses capitaux propres, lesquels sont constitués du capital-actions, du surplus d'apport, du cumul des autres éléments du résultat étendu et du déficit accumulé. Les objectifs de la Corporation et de ses filiales quant à la gestion du capital sont d'assurer une gestion prudente des produits, des charges, des actifs, des passifs et des opérations générales pour atteindre leurs objectifs et poursuivre leurs activités.

Dans le cas de la SGCH, de façon à pouvoir continuer d'offrir un rendement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes, la SGCH surveille continuellement les changements à la conjoncture économique et les caractéristiques des risques propres à l'industrie du pétrole. CEI surveille continuellement sa situation de trésorerie pour s'assurer de pouvoir remplir ses obligations. CH et GEN ont été financées par les surplus d'apport grâce aux titres de capitaux propres reçus sans qu'elles aient eu à engager des dépenses. CH finance des activités grâce à des apports de capital et, provisoirement, grâce aux prêts consentis par sa société mère. GEN finance ses activités grâce aux dividendes en numéraire provenant des actions privilégiées qu'elle détient et à la vente d'actions ordinaires. En raison des prévisions de dépenses limitées actuelles de CH et de GEN, ces sources de financement sont considérées comme adéquates pour la poursuite des activités.

Le capital-actions de la Corporation n'est assujetti à aucune restriction d'origine externe. Aucune modification n'a été apportée à la stratégie de gestion du capital de la Corporation au cours de l'exercice.

16. Risques pour la Corporation

Aperçu

Par la nature de ses activités consolidées, la Corporation est exposée à un risque de crédit, à un risque de liquidité et au risque de marché, et la fluctuation des prix des marchandises et des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence importante sur les flux de trésorerie, le résultat net et le résultat étendu.

La présente note présente de l'information sur l'exposition de la Corporation aux risques mentionnés précédemment ainsi que les objectifs, les politiques et les processus pour évaluer et gérer ces risques.

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Corporation subisse une perte financière si une des parties manque à ses obligations contractuelles. L'exposition la plus importante à ce risque concerne la vente et la commercialisation du pétrole brut. En 2010, la majeure partie de la production de pétrole de la SGCH a été vendue par l'intermédiaire d'un accord de commercialisation. La Corporation a jugé que le risque de non-recouvrement des fonds était faible puisque la SGCH partage les cargaisons avec le négociant. En outre, le négociant assure une surveillance du crédit pour tous les acheteurs approuvés au préalable.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des soldes bancaires et des dépôts à court terme dont l'échéance est de moins de trois mois et qui sont évalués au coût majoré des intérêts cumulés allant de 0,10 % à 1,12 % (de 0,20 % à 1,56 % en 2009). Leur valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La valeur comptable des créances ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie représente le risque de crédit maximal. Aux 31 décembre 2010 et 2009, la Corporation n'avait pas de provision pour créances douteuses, et elle n'a pas eu à prendre de dispositions particulières concernant les créances douteuses ni à radier de créances en 2010 ou 2009. Au 31 décembre 2010, les créances comprenaient les montants suivants :

	2010		2009	
Moins de 120 jours	**35 671**	**$**	14 912	$
Plus de 120 jours	**192**		107	
Total des créances	**35 863**	**$**	15 019	$

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Corporation ne puisse pas remplir ses obligations financières à leur échéance. Pour gérer ce risque, la CDIC s'assure, dans la mesure du possible, d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses passifs financiers à leur échéance. Les dettes fournisseurs sont généralement exigibles au plus tard 30 jours après la facturation.

La situation de la Corporation en matière de liquidités dépend des flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation. Les flux de trésorerie futurs prévus rattachés à la participation directe au Projet d'exploitation du champ Hibernia dépassent actuellement les prévisions de frais d'exploitation et de dépenses en immobilisations futures. Dans ces conditions et étant donné que la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 129 884 $ au 31 décembre 2010 (105 416 $ en 2009), le risque de liquidité de la Corporation est évalué comme étant négligeable. Pour maintenir les liquidités des filiales, certains frais d'exploitation et engagements des filiales sont financés par des apports de capital de la Corporation.

(c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que des fluctuations des taux de change, du prix des marchandises et/ou des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie, le résultat net ou le résultat étendu de la Corporation.

16. Risques pour la Corporation (suite)

(i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent par suite de variations des taux de change. Les cours du marché au Canada pour le pétrole sont influencés par des variations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Toute la production de pétrole de la SGCH est transigée en dollars américains puis est convertie en dollars canadiens au taux de change au comptant, ce qui expose la Corporation aux fluctuations du taux de change. Une variation d'un pour cent du taux de change aurait une incidence d'environ 1 400 $ sur le résultat net après impôts de l'exercice clos le 31 décembre 2010 (1 117 $ en 2009).

Puisque le revenu de dividende est reçu en devise étrangère (dollar américain), les flux de trésorerie de la Corporation sont exposés aux fluctuations du taux de change. La Corporation est exposée aux fluctuations du taux de change lors de toute évaluation de la juste valeur des instruments financiers dont les variations ont une incidence sur le résultat ou le résultat étendu ainsi que sur le revenu de dividende converti en dollars canadiens. Une variation de un pour cent du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain aurait une incidence de 362 $ sur le résultat net.

(ii) Risque marchandises

Le risque marchandises est le risque que les flux de trésorerie futurs varient par suite de la fluctuation des prix des marchandises, ce qui aurait une incidence sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Les prix obtenus par la SGCH pour sa production sont fonction de la conjoncture économique mondiale qui régit l'offre et la demande. La totalité de la production de pétrole de la SGCH est vendue à des cours au comptant, ce qui expose la SGCH au risque de fluctuation des prix. Une variation d'un dollar du prix du baril de pétrole aurait eu une incidence d'environ 2 167 $ pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 (2 293 $ en 2009).

(iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs varient à la suite de la fluctuation des taux d'intérêt. La Corporation est exposée à des fluctuations du taux d'intérêt relativement à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie, qui portent intérêt à taux fixe. Le risque n'est pas considéré comme étant important, car les intérêts créditeurs représentent moins de un pour cent du total des produits de la Corporation.

La Corporation n'était pas partie à des swaps de taux d'intérêts ou à des contrats financiers au 31 décembre 2010 ou au cours de l'exercice (zéro en 2009). Une variation d'un dollar du prix du baril de pétrole aurait eu une incidence sur le résultat net après impôts d'environ 1 793 $ (2009 - $1,184).

(iv) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur de certains instruments financiers fluctue en raison de variations de la valeur de marché.

Les variations de la valeur de marché auront une incidence sur les autres éléments du résultat étendu, sur les bénéfices futurs et sur les flux de trésorerie lorsque la Corporation se départira des participations. Étant donné que des instruments financiers détenus à des fins de transaction par la Corporation sont libellés en devises étrangères, l'ajustement entraîné par la conversion des devises pourrait aussi faire fluctuer la valeur de marché. Toute variation de 10 % du prix des actions ordinaires de GM aurait un effet de 475 447 $ sur les autres éléments du résultat étendu, sans compter l'effet de la fluctuation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Si un marché se crée pour les actions ordinaires et privilégiées de GM et pour la participation dans Chrysler, la juste valeur de ces actifs sera directement exposée à un autre risque de prix et les variations des valeurs de marché auront une incidence sur les résultats. Toute variation de un pour cent du taux d'actualisation utilisée pour établir la valeur des actions privilégiées de GM aurait une incidence d'environ 14 000 $ sur le résultat net, sans compter l'effet de la fluctuation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

16. Risques pour la Corporation (suite)

(d) Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant résume l'information sur l'évaluation de la juste valeur des actifs de la Corporation au 31 décembre 2010 regroupées selon les niveaux de la hiérarchie de juste valeur :

	Total	Prix cotés sur des marchés actifs (niveau 1)	Autres données importantes observables (niveau 2)	Données importantes non observables (niveau 3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	129 884 $	129 884 $	– $	– $
Sommes déposées dans un compte du Trésor	133 650	133 650	–	–
Actions privilégiées de GM	421 000	–	421 000	–
Actions ordinaires de GM	4 728 802	–	4 728 802	–
Total	5 413 336 $	263 534 $	5 149 802 $	– $

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances et des créditeurs et charges à payer se rapprochent de la juste valeur en raison de la nature à court terme de ces éléments.

17. Opérations entre parties apparentées

En vertu du principe de propriété commune, la Corporation est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Corporation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des activités s'inscrivant dans son mandat. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit la contrepartie établie et acceptée par les personnes apparentées.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, la CDIC a versé au gouvernement du Canada des dividendes d'un montant de 1 289 130 $ (89 000 $ en 2009).

18. Informations complémentaires

Les états financiers consolidés de la Corporation comprennent la totalité des actifs, des passifs, des produits et des charges de la SGCH au 31 décembre comme suit :

Bilan

	2010		2009	
Actif				
À court terme	**100 950**	**$**	99 447	$
À long terme	**205 292**		218 934	
	306 242	**$**	318 381	$
Passif				
À court terme	**39 852**	**$**	51 063	$
À long terme	**35 385**		44 444	
	75 237		95 507	
Capitaux propres	**231 005**		222 874	
	306 242	**$**	318 381	$

Résultats

Produits				
Ventes nettes de pétrole brut	**248 789**	**$**	201 600	$
Autres produits (pertes)	**(316)**		2 756	
Charges				
Total des charges	**(66 650)**		(86 177)	
Impôts sur les bénéfices	**(57 692)**		(37 562)	
Résultat net après impôts	**124 131**	**$**	80 617	$

Flux de trésorerie

Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation	**140 037**	**$**	106 059	$
Activités de financement	**(116 968)**		(92 959)	
Activités d'investissement	**(31 099)**		(16 436)	
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(8 030)**	**$**	(3 336)	$

CANADA DEVELOPMENT INVESTMENT CORPORATION

Annual Report 2010

Contents

Report to the Minister	**2**
Directors and Officers	**3**
The Corporation's Responsibility for Financial Statements	**4**
Corporate Governance Practices	**5**
Management Discussion and Analysis of Results	**8**
Financial Statements of Canada Development Investment Corporation	**14**

CorporateAddress:

1235 Bay Street, Suite 400
Toronto, ON M5R 3K4

Telephone: (416) 304-3932
Facsimile: (416) 934-5009
Website: www.cdiccei.ca

Report to the Minister

The Honourable James M. Flaherty
Minister of Finance

Dear Minister Flaherty:

I am pleased to report on the results of operations for Canada Development Investment Corporation ("CDIC" or the "Corporation") for the year ended December 31, 2010.

Canada GEN Investment Corporation (GEN), CDIC's wholly owned subsidiary played an active part in the initial public offering of stock of General Motors Company (GM). This highly successful issue generated C$1.17 billion net of brokerage fees to GEN. GEN retains holdings of approximately 9% in GM.

CDIC undertook five assignments under the Government's ongoing review of corporate asset holdings. Four of these were completed by year end and work has commenced on a further four reviews.

Canada Hibernia Holding Corporation (CHHC) had a successful year. The number of barrels of oil produced increased by 23% and oil prices received were 18% higher on average than in 2009. CHHC contributed $106 million in royalties to the Province of Newfoundland and Labrador, $34 million in payments to the Federal government under its net profit interest and $61 million in income taxes.

CDIC sold its holding in Air Canada warrants for total proceeds of $1.9 million.

Dividends paid by CDIC from CHHC profits, dividends from GM and the proceeds of sale of the GM shares aggregated $1.289 billion for 2010. Of this amount, $406 million was paid to Ontario as requested by you.

Canada CH Investment Corporation (CDIC's wholly owned subsidiary) continues to manage Canada's equity interest in Chrysler Group LLC.

Canada Eldor Inc. (CEI) is responsible for the administration of outstanding issues pursuant to prior divestitures. These issues relate primarily to certain waste contingencies and outstanding litigation.

During 2010, CDIC did not borrow from Canada nor did it receive any appropriations.

On behalf of the Board of Directors,

N. William C. Ross
Chairman
Canada Development Investment Corporation

March 11, 2011

Directors and Officers as at March 11, 2011

Minister Responsible for CDIC
The Honourable James M. Flaherty
Minister of Finance

Board of Directors

N. William C. Ross, LL.M. [2] [3]
Chairman
Canada Development Investment Corporation
Chairman Emeritus and Partner
WeirFoulds LLP
Toronto, Ontario

John James Hillyard, MBA [2] [3]
Director
St. John's, Newfoundland and Labrador

Ted Howell, CA, MBA [1] [3]
Haronger Partners Inc.
St. John's, Newfoundland and Labrador

Mary Beth Montcalm, PhD [2]
Director
Toronto, Ontario

Mary Ritchie, FCA [1]
CEO
Richford Holdings Ltd.
Edmonton, Alberta

Benita M. Warmbold, FCA [1] [2]
Senior Vice-President and Chief Operations Officer
Canada Pension Plan Investment Board
Toronto, Ontario

Officers

Michael Carter
Executive Vice-President

Andrew Stafl
Vice-President, Finance

Patrice S. Walch-Watson
Corporate Secretary

Committees of the Board

[1] Audit Committee
[2] Nominating and Governance Committee
[3] Compensation Committee

Management's Responsibility For Financial Statements

The accompanying consolidated financial statements of Canada Development Investment Corporation (CDIC) are the responsibility of management and have been approved by the Board of Directors.

The consolidated financial statements have been prepared by the Corporation in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. The financial statements of the Corporation's four wholly-owned subsidiaries for which it has responsibility have been consolidated with those of the Corporation. When alternative accounting methods exist, the Corporation has chosen those it deems most appropriate in the circumstances. Financial statements are not precise since they include certain amounts based on best estimates and judgments. The Corporation has prepared the financial information presented elsewhere in this annual report and has ensured that it is consistent with that in the financial statements.

CDIC maintains systems of internal accounting and administrative controls designed to provide reasonable assurance that the financial records are reliable, form a proper basis for the preparation of financial statements and that CDIC's assets are properly accounted for and adequately safeguarded.

The Board of Directors carries out its responsibilities for the financial statements in this report principally through its Audit Committee. The Audit Committee reviews CDIC's annual consolidated financial statements and reports its findings to the Board for its consideration and approval. The Audit Committee also meets with the Corporation's auditors to discuss auditing matters and financial reporting issues. Due to its size, and as permitted by Order in Council, CDIC is exempt from the requirement to carry out internal audits but has carried them out periodically on the direction of the Board.

These consolidated financial statements have been audited by the Corporation's auditors, the Auditor General of Canada and KPMG LLP, whose report is presented separately.

As Executive Vice-President of CDIC, I have reviewed its consolidated financial statements and based upon my knowledge, having exercised due diligence, believe they fairly present in all material respects the financial condition, results of operations and cash flows as at December 31, 2010 and for the year then ended.

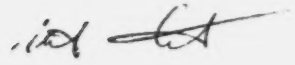

Michael Carter
Executive Vice-President
Canada Development Investment Corporation

March 11, 2011

Corporate Governance Practices

CDIC reports to Parliament through the Minister of Finance. From 1995 to November 2007, CDIC had operated under a direction to wind down its operations by divesting itself of its remaining assets in an orderly fashion. In November 2007, the Minister informed CDIC that "going forward, the operations of the CDIC should reflect a future focused on the ongoing management of its current holdings in a commercial manner, providing assistance to the government in new directions suited to CDIC's capabilities, while maintaining the capacity to divest CDIC's existing holdings, and any other government interests assigned to it for divestiture, upon the direction of the Minister of Finance". Accordingly, the Corporation has readied itself for an expanded role in its area of expertise.

CDIC's Board of Directors supervises and oversees the conduct of the business and affairs of CDIC. The Board currently consists of the Chairman and five other directors. The members of the Board bring significant public and private experience, skills and expertise to their roles. The Chairman of the Board assesses the effectiveness of the Board and its committees with input from all of the directors. All members of the Board are independent of CDIC management.

Attendance at directors' meetings is outstanding and each director dedicates appropriate time outside of board meetings to the management of the Corporation. In 2010, there were 11 board meetings and 8 committee meetings. Each subsidiary has a separate and active board of directors that meets regularly.

The Board annually reviews and approves the Corporate Plan of the Corporation and monitors its implementation over the planning period, evaluating the strategic direction in light of changing business environment. Risks are identified and managed throughout the process. The Board conducts an annual retreat meeting where they consider, among other things, the goals and purposes of the Corporation from a strategic point of view.

To assist it in carrying out its stewardship of CDIC, the Board has established three committees, being the Nominating and Governance Committee, the Compensation Committee and the Audit Committee. The Nominating and Governance Committee deals with matters related to corporate governance. It continues to review CDIC's governance practices in the spirit of continuous improvement and to address new requirements. In addition, this Committee assists in determining the composition and structure of the Board and recommending to the Governor in Council candidates for Board membership and for the position of Chair. The Compensation Committee reviews compensation of the employees of CDIC and its subsidiaries. The Audit Committee monitors the integrity of the Corporation's financial statements and the maintenance of proper controls and accounting procedures of the Corporation and communicates directly with the Corporation's auditors.

The Board has an effective working relationship with CDIC's management. The allocation of responsibilities between the Board and management is reviewed on a regular basis. A Board of Directors' charter has been adopted which denotes roles and responsibilities, primarily in terms of Board stewardship.

Effective communication with the Crown and the public is conducted through the Corporate Plan and Corporate Plan Summary, as approved by the Board, the Annual Report, the corporate website, and an annual meeting with stakeholders. As well, meetings are held as required with the Minister and officials of the Government of Canada.

Compensation paid to directors is set by Order in Council. The Board members receive an annual retainer for their services, plus a fixed per diem for travel time, attending meetings and other responsibilities as needed and are reimbursed for reasonable expenses incurred. CDIC will continue to monitor the government's evolving guidance in governance matters and public sector best practices and will be proactive in this regard and implement changes in its governance practices as required.

CDIC commenced projects relating to the Asset Review

Canada Hibernia Holding Corporation revenue increased 23% to $249 million

GM initial public offering and sales proceeds of over $1 billion

Dividends forwarded to Government of approximately $1.3 Billion

Management Discussion and Analysis of Results

The public communications of CDIC, including this annual report, may include forward-looking statements that reflect management's expectations regarding CDIC's objectives, strategies, outlooks, plans, anticipations, estimates and intentions.

By their nature, forward-looking statements involve numerous factors and assumptions, and they are subject to inherent risks and uncertainties, both general and specific. In particular, any predictions, forecasts, projections or other elements of forward-looking statements may not be achieved. A number of risks, uncertainties and other factors could cause actual results to differ materially from what CDIC currently expects.

Corporate Overview

CDIC, a federal crown corporation, was incorporated in 1982 to provide a commercial vehicle for Government equity investment and to manage commercial holdings of the Government. CDIC's primary objective is to carry out its activities in the best interests of Canada, operating in a commercial manner. In addition to certain activities of its own, CDIC has four wholly-owned subsidiaries for which it is responsible: Canada Hibernia Holding Corporation (CHHC), Canada Eldor Inc. (CEI), Canada CH Investment Corporation (CH), and Canada GEN Investment Corporation (GEN). CHHC owns an 8.5% working interest in the existing Hibernia offshore oil development project ("Hibernia"). CEI has no operations, but has responsibility for servicing liabilities, chiefly arising from an agreement of purchase and sale with Cameco Inc. entered into in 1988. CH and GEN were incorporated in 2009 and hold respectively, interests in Chrysler Group LLC (Chrysler) and General Motors Company (GM).

Since its inception in 1982, CDIC has been effective in the management and divestiture of corporate interests of the Crown. The assets sold on behalf of the Crown by CDIC through 2009 include Canadair Limited, de Havilland Aircraft of Canada Limited, Teleglobe Canada, Fishery Products International Limited, Canada Development Corporation, Nordion International Inc., Telesat Canada, and shares of Cameco Corporation. In 2010, CDIC's subsidiary sold 20% of its holdings of General Motors common stock in an initial public offering (IPO). Proceeds to the Crown from these activities totalled approximately $2 billion through 2009, and over $1 billion in 2010. In addition, CHHC has paid a total of $1.38 billion in cumulative dividends.

In August 2009, the Minister of Finance requested that CDIC participate in the Government's on-going review of corporate asset holdings, referred to herein as the Asset Review. In this role, CDIC retains advisors to provide financial, legal or technical analysis of those corporate holdings of Canada as requested by the Minister. CDIC monitors the advisors and reviews the reports prior to their being submitted to Canada.

CDIC has a management team based in Toronto headed by the Executive Vice-President, working closely with external consultants, contractor specialists and the Board to ensure the effective functioning of the corporation and its subsidiaries. CHHC has a separate management team based in Calgary that is experienced in the oil industry. This team, headed by its President and CEO, provides expertise in technical, geological, marketing, transportation and financial areas of operation.

Corporate Performance as Compared to Plan

CDIC's performance in 2010 as compared to its key objectives, outlined in its 2010-2014 Corporate Plan is as follows:

Key Objectives:

- To manage the Corporation's investments and to oversee the management of CEI's obligations.
- To manage the portions of the Asset Review process assigned to it, and to remain prepared to assume management and divestiture of any other government interests assigned to it for divestiture, in a commercial manner.
- To increase its cash reserves in order to allow CDIC to prudently carry out its various new responsibilities.

Performance:

- Five asset review projects were commenced in 2010. Activities included preparing statements of work, issuing requests for proposals, evaluating and engaging consultants, monitoring and reviewing their work.
- CDIC increased its cash reserves to over $50 million, the amount currently required to meet its mandate.

Canada Hibernia Holding Corporation

The 2010 financial performance exceeded budget due to high production rates and a relatively stable oil price during the year. The Hibernia oilfield's average production for the year was 154,300 barrels of oil per day (BOPD), compared to budget of 105,000.

Development efforts on the Hibernia Southern Extension expansion project (HSE) continued throughout 2010. Two new significant HSE wells were drilled and placed on production. Major fiscal, equity and benefits agreements were signed between the Province, the Hibernia Owners and the provincial oil company Nalcor in February 2010. Regulatory approval for the HSE Unit Development Plan Amendment (DPA) was received in October 2010. The remaining agreements between the Government of Canada, the Province and the Hibernia Owners were completed in February 2011. Sanctioning of the project by the Unit Owners is expected to follow after the execution of these remaining government agreements. With respect to the HSE Unit, CHHC's initial HSE Unit working interest is 5.08482% which will be redetermined according to the adjustment process in the Unit Agreement.

Canada Eldor Incorporated

CEI continues to monitor and share the costs of disposing of accumulated wastes with Cameco Corporation. CEI has begun arbitration proceedings with Cameco to resolve disagreements over cost sharing.

Canada CH Investment Corporation

CH continued to manage the equity investment in Chrysler. CH received no income during 2010.

Canada GEN Investment Corporation

GEN engaged Rothschild Inc. and U.S. and Canadian legal firms to provide advisory services for GEN regarding its GM holdings as GM prepared for an IPO. On November 18, 2010, shares in GM began trading on the New York and Toronto stock exchanges. The GM IPO, with total proceeds of approximately $23 billion, was one of the world's largest. GEN sold 20% of its common share holdings in the IPO for proceeds of over $1 billion. GEN continues to evaluate alternative courses of action to monetize its remaining GM holdings in a commercial manner. GEN is a signatory to an underwriting agreement restricting share sales until May 2011.

Analysis of External Business Environment

The ongoing management of CDIC's holdings will depend on market and economic conditions specific to the underlying company or investment.

CHHC derives its cash flow exclusively from oil production from the Hibernia project assets and operations, which include Hibernia field production facilities and its time charter crude oil tanker asset. Cash flow fluctuates depending on oil production volumes, crude oil prices, foreign exchange, royalty and net profits interest burden, operating costs, income tax burden, capital expenditure levels and, in future, facility fee income.

CEI will be affected by ongoing changes in the regulatory requirements enacted in particular by the Canadian Nuclear Safety Commission ("CNSC") and the Government of Saskatchewan.

Any future realization of cash proceeds for the GM or Chrysler investments will depend upon both the capabilities of the new managements of those companies and the health of the automotive markets in which they compete. GM and Chrysler both operate in an environment that is dependent on consumer spending. Both companies performed relatively well in 2010 with respect to expectations at the time of the companies' restructurings.

Risks and Contingencies

As with any oil development, CHHC's interest in Hibernia faces geological and production interruption risks. These particularly apply to the HSE Unit and its reserves, which have not yet been fully explored. The operator of the project maintains the highest standards. While CHHC maintains the maximum insurance coverage that it regards as economically sound, risks exist for which CHHC is only partially insured.

CEI is subject to considerable liabilities due to its undertakings to Cameco as part of a 1988 Purchase and Sale agreement. Since 2007, CEI and Cameco have disagreed on the interpretation and responsibility for "Joint Waste" for which CEI is partly liable. No resolution was reached in 2010 and the issue has gone to arbitration. The outcome of this dispute could result in a wide variety of financial results ranging from no further liability to CEI to a significant liability much larger than the present provision. Cameco also informed CEI that it holds CEI partly liable for costs related to a leak at one of its facilities. CEI has not received sufficient information to assess this claim. It is unknown whether funds set aside are adequate to settle potential liabilities or other lawsuits that CEI faces.

The investment in GM common shares is subject to significant fluctuations in value due to stock market price risk. As well, CDIC's automotive investments are exposed to risks of the automobile industry and the relative performance of Chrysler and GM within it.

The majority of CDIC's assets and those of its subsidiaries are impacted by foreign exchange fluctuations. CHHC's revenues are based on US dollar prices. The assets of GEN and CH are denominated in US dollars. The US/CDN exchange rate was 1.0466 at December 31, 2009 and 0.9946 on December 31, 2010, a decrease of 5%. As assets are divested, any future cash proceeds will be impacted by changes in the exchange rate. Dividends from the GM preferred shares are also impacted by changes in the US/CDN exchange rate. Neither CDIC, nor its subsidiaries, undertake hedging activity.

Financial Statements for the Year Ending December 31, 2010

Total revenue for 2010 was $923 million compared to $221 million in 2009. The increase was primarily due to a gain on the sale of GM common shares.

With respect to CHHC, total Hibernia production during 2010 substantially exceeded forecasts as a result of new production from new wells and well workover activities on existing wells. 2010 production averaged 154,300 BOPD, a 23% increase from 125,600 BOPD in 2009. 2010 oil revenue, after royalties and net profit interest (NPI), was $249 million. Net income after taxes was $124 million, an increase over the prior year amount of $81 million. CHHC paid dividends to CDIC in the amount of $116 million during 2010 compared to $92 million in the prior year. The average oil price received in 2010 was USD$78.74 per barrel, compared to USD$66.85 received during 2009. The improved production results in 2010 compared to 2009 were partially offset by fiscal changes that occurred in 2009. As per the original agreements, the royalty rates increased from 5% gross to 30% net royalty to the Province and the Government of Canada's 10% net profits interest became effective.

CEI increased its provision for future costs of decommissioning its former mine site at Beaverlodge due to anticipated increases in monitoring activities and delays in receiving final approval for transfer of the site to the Saskatchewan Government.

CH had no revenue but incurred expenses of $0.6 million, primarily relating to consulting and advisory services. CH's operations are funded from equity investments and loans from CDIC. The historical cost carrying value of CH's interest in Chrysler remains at its cost of $20 million.

GEN received $36.9 million in preferred share dividends from GM in 2010 (2009 - $16.5 million). GEN incurred operating costs of $4.9 million in 2010, which was significantly higher than planned, as it was not anticipated at the time that GM would undertake an IPO in 2010.

GEN received 58,368,644 common shares in GM in July 2009 valued at $2.68 billion or approximately $45.92 per share. During 2010, GM completed a stock split at a ratio of 3:1 resulting in GEN holding 175,105,932 common shares at a cost of $15.31 each. GEN sold 35 million shares through the IPO at a price of US$ 33.00, less a sales commission of 0.75% resulting in proceeds of $1.17 billion and a gain on sale of investments of $636 million. The investment in GM common shares is now measured at year end at estimated fair value. The investment value increased from $2.68 billion in 2009 to $4.73 billion in 2010 as a result of the change in measurement basis offset by share sales. The increase in the value of GM common shares at year end is reflected in other comprehensive income (OCI) of $2.58 billion.

Dividends paid by GEN to CDIC in 2010 totalled $1.219 billion of which $1.171 billion related to the IPO share sales and $48.1 million related to GM preferred dividends. A summary of GM common share activity:

Acquisition value at July 2009	$2.68 Billion
Increase in value since acquisition	$3.23
Less realized gain on shares sold	(0.64)
Cost of shares sold	(0.54)
Value of remaining shares at December 2010	$4.73

CDIC's corporate and divestiture expenses were higher than the prior year due to the increased level of management effort required to participate in the Asset Review process and to manage its investments and subsidiaries. Such efforts include monitoring the investments and discussions with the investee companies and advisors. Consultant and legal costs relating to asset review totalled $1.914 million in 2010.

CDIC paid dividends to the Government during 2010 totalling $1.289 Billion. These dividends were funded from dividends received from CHHC and dividends received from GEN relating to GM IPO proceeds and preferred share dividends.

International Financial Reporting Standards

The CICA Accounting Standards Board (AcSB) has mandated all publicly accountable enterprises to report under International Financial Reporting Standards (IFRS) commencing January 1, 2011, including comparative figures for the prior period. As the Corporation is required to prepare and present quarterly financial statements under the Financial Administration Act beginning April 1, 2011, these quarterly statements will be prepared in compliance with IFRS.

In 2010, CDIC developed and began implementing an IFRS changeover plan to ensure compliance and a smooth transition. Senior management and the audit committee have been involved in the process and external advisors have been engaged to provide technical advice. The Corporation conducted a diagnostic assessment that identified the main differences between CDIC's current accounting policies and IFRS and the systems and processes that will need to be updated to issue IFRS-compliant financial statements. In 2010, the Corporation substantially completed the review of its accounting policies to determine whether a change is required or permitted under IFRS for each policy identified in the diagnostic. Certain accounting policies will change significantly, whereas in other areas no policy change is expected. CDIC will monitor new developments in standards by the International Accounting Standards Board (IASB) and consider the impact of proposed changes on current plans and decisions taken.

CDIC has identified and established the necessary processes to enable dual reporting in 2010/2011. The financial systems and processes did not require significant modifications.

CDIC currently expects IFRS to impact its consolidated financial statements related to:

International Accounting Standard 39 - Financial Instruments (IAS 39)

Under IAS 39, investments in equity instruments are measured at fair value unless the financial instrument does not have a quoted price in an active market and the fair value cannot be reliably measured. Under Canadian GAAP, the common shares in GM and the membership interest in Chrysler were measured at cost at December 31, 2009. As the fair value of these investments can be reliably measured, this will result in a change in the measurement basis on transition to IFRS. The impact on the opening balance sheet will be a significant increase of the investments to fair value (FV) with the difference recorded in Accumulated Other Comprehensive Income (AOCI) at January 1, 2010.

The membership interest in Chrysler and the GM common shares will be fair valued at each reporting period. The GM preferred shares will continue to be recorded at fair value with changes in fair value recognized in income.

International Accounting Standard 19 - Employee Future Benefits (IAS 19)

The Corporation currently uses the corridor method under Canadian GAAP to amortize actuarial gains and losses through earnings. Under IFRS, the Corporation intends to recognize actuarial gains and losses directly in equity. At the transition date, any unrecognized actuarial gains and losses will be recognized in opening retained earnings. This will result in a $0.68 million debit to retained earnings at January 1, 2010 with a corresponding credit to the accrued benefit liability.

CDIC has not yet determined if there is an impact on its IFRS-based financial statements due to IAS 37 regarding Provisions.

First-Time Adoption of IFRS (IFRS 1)

IFRS 1 provides certain exemptions and elections for Canadian GAAP reporters converting to IFRS. The Corporation has reviewed the key exemptions and elections in conjunction with each related standard. The following elections are relevant to CDIC:

- CDIC will elect under IFRS 1, to recognize all cumulative actuarial gains and losses on employee benefit plans in retained earnings at the transition date, resulting in a decrease to opening retained earnings and an increase to the accrued benefit liability of approximately $0.68 million.

- CDIC will elect to apply the IFRS 1 exemption for disclosure requirements of defined benefit plans, allowing it to disclose this information prospectively from the date of transition to IFRS.

Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

KPMG

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Minister of Finance

Report on the Consolidated Financial Statements

We have audited the accompanying consolidated financial statements of Canada Development Investment Corporation, which comprise the consolidated balance sheet as at 31 December 2010, and the consolidated statement of income and comprehensive income, consolidated statement of equity and consolidated statement of cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Consolidated Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these consolidated financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error

Auditors' Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these consolidated financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the consolidated financial statements. The procedures selected depend on the auditors' judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditors consider internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the consolidated financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Canada Development Investment Corporation as at 31 December 2010, and the results of its operations and cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Report on Other Legal and Regulatory Requirements

As required by the *Financial Administration Act*, we report that, in our opinion, Canadian generally accepted accounting principles have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in our opinion, the transactions of Canada Development Investment Corporation and of its wholly-owned subsidiaries that have come to our notice during our audit of the consolidated financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, the *Canada Business Corporations Act*, any directives issued by the Governor in Council to the entity, and the articles and by-laws of Canada Development Investment Corporation and its wholly-owned subsidiaries.

Sylvain Ricard, CA
Assistant Auditor General
For the Auditor General of Canada

11 March 2011
Ottawa, Canada

KPMG LLP

Chartered Accountants,
Licensed Public Accountants

11 March 2011
Ottawa, Canada

Consolidated Balance Sheet

As at December 31 (Thousands of Dollars)

		2010		2009
Assets				
Current assets:				
Cash and cash equivalents	$	**129,884**	$	105,416
Accounts receivable		**35,863**		15,019
Income taxes recoverable		**–**		7,654
Inventory		**4,104**		6,941
Prepaid expenses		**417**		374
Cash on deposit in the Consolidated Revenue Fund (note 4)		**7,746**		7,284
		178,014		142,688
Non-current assets:				
Cash on deposit in the Consolidated Revenue Fund (note 4)		**125,904**		130,752
Cash and cash equivalents held in escrow (note 5)		**5,688**		2,550
Property and equipment (note 6)		**105,492**		122,705
Investments (note 7)		**5,169,802**		3,147,633
		5,406,886		3,403,640
	$	**5,584,900**	$	3,546,328
Liabilities and Shareholder's Equity				
Current liabilities:				
Accounts payable and accrued liabilities	$	**31,515**	$	50,629
Current portion of capital lease obligation (note 8)		**1,552**		989
Current portion of other obligations (note 10)		**7,553**		7,072
Income taxes payable		**10,044**		–
		50,664		58,690
Non-current liabilities:				
Capital lease obligation (note 8)		**5,042**		6,967
Asset retirement obligations (note 9)		**27,583**		31,691
Other obligations (note 10)		**19,633**		17,733
Future income taxes (note 11)		**2,760**		5,786
		55,018		62,177
Shareholder's equity:				
Share capital:				
Authorized - unlimited number of common shares				
Issued and fully paid - 101 common shares		**1**		1
Contributed surplus		**3,912,184**		3,912,184
Accumulated deficit		**(1,017,769)**		(486,724)
Accumulated other comprehensive income		**2,584,802**		–
		5,479,218		3,425,461
Commitments and contingencies (note 14)				
Subsequent event (note 1)				
	$	**5,584,900**	$	3,546,328

The accompanying notes are an integral part of these consolidated financial statements.
On behalf of the Board:

Director

Director

Consolidated Statement of Income and Comprehensive Income

Year ended December 31 (Thousands of Dollars)

	2010	2009
Revenue:		
Gain on sale of investments (note 7)	$ **637,391**	$ –
Crude oil sales, net of royalties and net profits interest (note 13)	**248,789**	201,600
Dividend on preferred shares (note 7)	**36,856**	16,538
Foreign exchange gain (loss)	**(1,387)**	2,433
Interest	**1,414**	620
Management fee	**–**	48
	923,063	221,239
Expenses:		
Depletion and depreciation	**42,478**	55,148
Operating	**19,427**	24,509
Change in fair value of held-for-trading assets (note 7)	**26,000**	21,367
Corporate and divestiture expenses	**10,397**	6,039
Asset review expenses	**1,914**	–
Accretion of asset retirement obligations (note 9)	**1,585**	3,135
Other obligations costs	**4,669**	2,833
Interest on capital lease obligation	**816**	1,017
	107,286	114,048
Income before income taxes	**815,777**	107,191
Income taxes (note 11):		
Current	**60,718**	49,227
Future tax reduction	**(3,026)**	(11,665)
	57,692	37,562
Net income	**758,085**	69,629
Other comprehensive income:		
Unrealized gain on available-for-sale financial assets	**3,229,813**	–
Realized gain on available-for-sale financial assets	**(645,011)**	–
	2,584,802	–
Comprehensive income	$ **3,342,887**	$ 69,629

The accompanying notes are an integral part of these consolidated financial statements.

Consolidated Statement of Equity

Year ended December 31 (Thousands of Dollars)

		2010		2009
Share capital	$	1	$	1
Contributed surplus, beginning of year		**3,912,184**		743,184
Investments from related party		**–**		3,169,000
Contributed surplus, end of year		**3,912,184**		3,912,184
Accumulated deficit, beginning of year		**(486,724)**		(467,353)
Net income		**758,085**		69,629
Dividends		**(1,289,130)**		(89,000)
Accumulated deficit, end of year		**(1,017,769)**		(486,724)
Accumulated other comprehensive income, beginning of year		**–**		–
Other comprehensive income		**2,584,802**		–
Accumulated other comprehensive income, end of year		**2,584,802**		–
Shareholder's equity, end of year	$	**5,479,218**	$	3,425,461

The accompanying notes are an integral part of these consolidated financial statements.

Consolidated Statement of Cash Flows

Year ended December 31 (Thousands of Dollars)

	2010	2009
Cash provided by (used in):		
Operating:		
Net income for the year	$ 758,085	$ 69,629
Items not involving cash:		
Gain on sale of investments	(637,391)	–
Future income tax reduction	(3,026)	(11,665)
Depletion and depreciation	42,478	55,148
Accretion of asset retirement obligations	1,585	3,135
Unrealized foreign exchange gain	(394)	(1,331)
Change in fair value of held-for-trading assets	26,000	21,367
Abandonment obligation settled	(2,374)	(3,166)
	184,963	133,117
Change in non-cash working capital (note 12)	(18,141)	(15,068)
	166,822	118,049
Financing:		
Dividends paid	(1,289,130)	(89,000)
Lease obligation payments	(968)	(959)
	(1,290,098)	(89,959)
Investing:		
Proceeds of sale of investments	1,174,025	–
Purchase of property and equipment	(26,260)	(17,944)
Net change in Consolidated Revenue Fund (note 4)	4,385	(547)
Cash and cash equivalents held in escrow	(3,138)	–
Change in non-cash working capital (note 12)	(1,268)	1,879
	1,147,744	(16,612)
Increase in cash and cash equivalents	24,468	11,478
Cash and cash equivalents, beginning of year	105,416	93,938
Cash and cash equivalents, end of year	$ 129,884	$ 105,416
Represented by:		
Cash	$ 1,691	$ 15,947
Cash equivalents	128,193	89,469
	$ 129,884	$ 105,416

The accompanying notes are an integral part of these consolidated financial statements.

Notes to Consolidated Financial Statements

Year ended December 31, 2010 (All dollar amounts are stated in thousands)

1. The Corporation and its activities:

Canada Development Investment Corporation ("the Corporation" or "CDIC") was incorporated in 1982 under the provisions of the Canada Business Corporations Act and is wholly-owned by Her Majesty in Right of Canada. The Corporation is an agent Crown corporation listed in Schedule III, Part II of the Financial Administration Act and is not subject to the provisions of the Income Tax Act. In November 2007, the Minister of Finance informed CDIC that its mandate "should reflect a future focused on the ongoing management of its current holdings in a commercial manner, providing assistance to the Government of Canada ("Government") in new policy directions suited to CDIC's capabilities, while maintaining the capacity to divest CDIC's existing holdings, and any other government interests assigned to it for divestiture, upon the direction of the Minister of Finance".

The Corporation consolidates four wholly-owned subsidiaries: Canada Eldor Inc. ("CEI") Canada Hibernia Holding Corporation ("CHHC"), Canada CH Investment Corporation ("CH") and Canada GEN Investment Corporation ("GEN").

CEI was incorporated under the provisions of the Canada Business Corporations Act. It is subject to the Financial Administration Act, is an agent of Her Majesty in Right of Canada and is not subject to the provisions of the Income Tax Act. During 1988, CEI sold substantially all of its assets and operations to Cameco Corporation ("Cameco") in exchange for share capital of the purchaser and a promissory note. As a result of the sale of the Cameco shares and the assumption of certain of CEI's remaining debt by the Government in 1995, CEI is left with the net cash proceeds from the final sale of Cameco shares as its only significant asset. CEI's remaining obligations include historic waste, site restoration and retiree benefits. These obligations are discussed in note 10.

CHHC was incorporated under the provisions of the Canada Business Corporations Act and was acquired by CDIC in March 1993. CHHC is subject to the Financial Administration Act and the Income Tax Act. CHHC's sole purpose is the holding and management of its interest in the Hibernia Development Project. CHHC's interest in the Hibernia Development Project has been recorded in CHHC's financial statements which are consolidated into CDIC's financial statements.

In 2010, CHHC and other participants signed agreements with the Province of Newfoundland and Labrador (the "Province"), and received regulatory approval from the Canada-Newfoundland and Labrador Offshore Petroleum Board ("C-NLOPB") for further development of the Hibernia Southern Extension ("HSE"). In February, 2011, the Corporation and other participants signed the remaining necessary agreements with the Province and the Government for the project. The project will result in significant capital expenditures to develop the required facilities, add additional reserves and may extend production of the field beyond its original projected life. In February 2011, the Corporation and other participants authorized full funding of the HSE Unit development.

CH was incorporated under the provisions of the Canada Business Corporations Act and was acquired by the Corporation on May 29, 2009. CH is subject to the Financial Administration Act but is not subject to the Income Tax Act. CH owns Class A units of the membership interest in Chrysler Group LLC (Chrysler). CH's sole activity is to hold an investment in Chrysler. The membership interest was received from Chrysler as a result of loans made by Export Development Canada's Canada Account ("EDC"), (a related party to CDIC and CH), to Chrysler.

GEN was incorporated under the provisions of the Canada Business Corporations Act and was acquired by the Corporation on May 30, 2009. GEN is subject to the Financial Administration Act but is not subject to the Income Tax Act. GEN owns common shares in General Motors Company ("GM") plus Series A Fixed Rate Cumulative Perpetual Preferred Stock with a liquidation preference value of US$25/preferred share. These investments are discussed in note 7.

In late 2009, the Corporation began assisting the Department of Finance in its Asset Review programme involving the review of certain Government corporate assets.

2. Significant accounting policies:

These consolidated financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles (GAAP). The significant accounting policies are:

(a) Basis of consolidation:

The consolidated financial statements include the assets, liabilities, results of operations and cash flows of the Corporation and all of its subsidiaries after the elimination of intercompany transactions and balances. Subsidiaries are defined as corporations controlled by CDIC.

Although the Corporation owns the outstanding shares of PPP Canada Inc. (PPP), it does not consolidate its operations because the Corporation does not have any strategic, operational or investment control of PPP and it is not a beneficiary of PPP's operations.

(b) Use of estimates:

The preparation of financial statements in accordance with Canadian GAAP requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities and the reported amounts of revenues, expenses and holding gains or losses to income or other comprehensive income during the reporting period.

The fair value determination of certain financial instruments and the evaluation of impairment involve the use of significant estimates and assumptions. Some estimates relate to geological uncertainties and projections of the date and cost of abandonment usual in the oil production business, and to uncertainties related to Canada Eldor Inc.'s future costs of fulfilling its obligations under the agreement of purchase and sale as disclosed in note 10. Actual results could differ significantly from estimates.

(c) Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents include short-term investments, which are considered to be highly liquid investments with original maturities of three months or less. Cash and cash equivalents on the balance sheet include cash, bank indebtedness and bankers' acceptances. Cash and cash equivalents are designated as held-for-trading and are recorded at fair value.

(d) Investment in the Hibernia Development Project and Hibernia Management and Development Company Ltd. (HMDC):

Development costs charged to the Joint Account subsequent to the date of acquisition of the working interest have been capitalized. Development costs include costs of engineering, construction and installation of production facilities comprised of a Gravity Based Structure and Topsides facilities (offshore production facility) and subsequent drilling and completion costs. General and administrative costs incurred prior to the project reaching commercial production have also been capitalized.

2. Significant accounting policies: (continued)

(e) Retiree benefits:

CEI has a post retirement benefit plan and is obligated to fund certain post retirement benefits related to employees who retired prior to October 1988. These benefits include life insurance and health and dental benefits. The following policies have been adopted:

i. The cost of the retiree future benefits earned by retirees is determined as the actuarial present value of all future projected benefits based on an assumed benefit cost factor. The benefits are projected each year by an inflation rate factor, and benefits are assumed to be paid every year after retirement as long as the member or dependent lives. The valuation is based upon a market-related discount rate and other actuarial assumptions, which represent management's best estimates. The benefit obligations are not pre-funded.

ii. Actuarial gains (losses) on the accrued benefit obligation arise from differences between the actual and expected experience and from changes in the actuarial assumptions used to determine the accrued benefit obligation. The excess of the actuarial gain (loss) over 10% of the benefits obligation is amortized over the average remaining life expectancy of the former employees. The average remaining life expectancy of the former employees is 8.5 years.

(f) Property and equipment:

CHHC follows the full cost method of accounting for its oil and gas properties. All costs directly related to the exploration for and development of petroleum reserves, whether producing or non-producing, are capitalized into a single Canadian cost center. Such costs include property acquisition, geological and geophysical expenditures, drilling costs of both producing and non-producing wells, production equipment, asset retirement costs and overhead charges directly related to these activities. Proceeds of disposals are normally deducted from the full cost pool without recognition of a gain or loss, unless a change of 20% or more in the depletion and depreciation rate occurs.

(g) Impairment:

Oil and gas assets are evaluated in each reporting period to determine that the carrying amount is recoverable and does not exceed the fair value of the property. The carrying amounts are assessed to be recoverable when the sum of the undiscounted cash flows expected from the production of proved reserves, the lower of cost and market value of unproved properties and the cost of major development projects exceeds the carrying amount. When the carrying amount is not assessed to be recoverable, an impairment loss is recognized to the extent that the carrying amount exceeds the sum of the discounted cash flows expected from the production of proved and probable reserves, the lower of cost and market of unproved properties and the cost of major development projects. The cash flows are estimated using expected future product prices and costs.

(h) Depletion and depreciation of oil and gas assets:

Costs are transferred to the depreciable pool as proved reserves are established and are depleted on a unit-of-production basis using proved reserves. A portion of incurred costs is excluded based on a comparison of existing proved reserves to total proved and probable reserves expected to be established upon the completion of the Project. The crude oil tanker is depreciated using a straight-line method over the estimated remaining useful life of 17 years.

2. Significant accounting policies: (continued)

(i) Foreign currency translation:

Revenue and expense transactions of CHHC denominated in foreign currencies are translated at the monthly average exchange rates in effect at the time of transactions. Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies are translated to Canadian dollars at exchange rates in effect at the balance sheet date and non-monetary items are translated at rates of exchange in effect when the assets were acquired, or obligations incurred. Foreign exchange gains or losses are included in income.

(j) Inventory:

The inventory of crude oil is valued at the lower of cost to produce, on a first-in, first-out basis, or net realizable value.

(k) Asset retirement obligations:

The fair value of an asset retirement obligation ("ARO") is recognized in the period in which it is incurred when a reasonable estimate of the fair value can be made. The fair value of the estimated ARO is recorded as a liability, with a corresponding increase in the carrying amount of the related asset. The capitalized amount is depleted on the unit-of-production method based on proved reserves. The liability amount is adjusted each reporting period due to the passage of time and increased/decreased due to revisions to either timing or the amount of the original estimate of undiscounted cash flows and the amount of accretion is expensed to income in the period. Actual costs incurred upon the settlement of the ARO will be charged against the ARO.

(l) Income taxes:

Income taxes are calculated using the liability method of tax allocation accounting. Temporary differences arising from the difference between the tax basis of an asset or liability and its carrying amount on the balance sheet are used to calculate future income tax liabilities or assets. Future income tax liabilities or assets are calculated using currently enacted or substantively enacted tax rates anticipated to apply in the period that the temporary differences are expected to reverse.

(m) Revenue recognition:

Revenue associated with the sale of petroleum and natural gas production owned by CHHC is recognized when title passes from CHHC to its customers and delivery has taken place. Revenue is presented net of royalties and net profits interest.

Dividend income is recognized when the shareholder's right to receive payment is established. This occurs upon the dividend payment date for preferred shares and the dividend date of record for common share dividends.

2. Significant accounting policies: (continued)

(n) Financial instruments:

Financial instruments are recognized at fair value upon initial recognition and are classified into one of five categories: held-for-trading, held-to-maturity, loans and receivables, available-for-sale financial instruments or other financial liabilities. Subsequent measurement and accounting changes in fair value will depend on their classification, as follows: held-for-trading financial instruments are measured at fair value and changes in fair value are recognized in net income; available-for-sale financial instruments are measured at fair value if a market exists with changes in fair value recorded in other comprehensive income until the investment is derecognized or impaired, at which time the amounts would be recorded in net income. If a market does not exist, the available-for-sale financial instruments are measured at cost and adjusted for impairment with impairment losses charged to net income Held-to-maturity investments, loans and receivables, and other financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method.

The Corporation designated its cash and cash equivalents, and cash on deposit in the Consolidated Revenue Fund as held-for-trading. Accounts receivable are classified as loans and receivables. Cash equivalents held in escrow are classified as held-to-maturity. Accounts payable and accrued liabilities are classified as other financial liabilities.

The preferred shares in GM are classified as held-for-trading.

The warrants to purchase shares in Air Canada were classified as held-for-trading.

The membership interest in Chrysler is classified as available-for-sale and is carried at cost as this instrument does not have a quoted price in an active market. If a market commences for the financial instruments designated as available-for-sale, these will be valued at fair value with changes reflected in other comprehensive income.

The common shares in GM are classified as available-for-sale. In 2009, these shares were carried at cost. As the GM common shares began trading in 2010, the shares held as at the balance sheet date are measured at fair value with changes reflected in other comprehensive income. When an investment is derecognized, the cumulative gain or loss in other comprehensive income is transferred to net income.

Purchases and sales of financial assets are recognized and derecognized, as applicable, using settlement date accounting.

Transaction costs related to the sale of financial instruments are included in corporate expenses except for brokerage fees which are netted against the gain or loss on sale.

Financial Instruments – Disclosures

Fair value measurements recognized in the balance sheet are classified using a three level fair value hierarchy that reflects the significance of the inputs used in making the fair value measurements. Fair value of assets and liabilities included in Level 1 are determined by reference to quoted prices available in active markets for identical assets and liabilities. Fair value of assets and liabilities included in Level 2 include valuations using inputs other than quoted prices for which all significant inputs are observable, either directly or indirectly. Fair value of assets and liabilities included in Level 3 are based on inputs that are unobservable and significant to the overall fair value measurement. Fair value is an estimate of the amount of consideration that would be agreed upon in an arm's length transaction between knowledgeable, willing parties who are under no compulsion to act. The required disclosures are included in note 16(d).

3. Future accounting changes:

In February 2008, the CICA Accounting Standards Board confirmed that the changeover to International Financial Reporting Standards (IFRS) from Canadian GAAP will be required for publicly accountable enterprises for interim and annual financial statements effective for fiscal years beginning on or after January 1, 2011, including comparative figures for 2010. As a government business enterprise, the Corporation is required to adopt IFRS effective January 1, 2011.

The changeover to IFRS represents a significant change in accounting standards and the transition from current Canadian GAAP to IFRS is a significant undertaking that may materially affect the Corporation's reported financial position and reported results of operations. The Corporation is progressing towards completion of its IFRS changeover plan and expects to meet its target date for transition. The Corporation has completed an assessment of the differences between Canadian GAAP and IFRS and is in the process of quantifying the potential effects of IFRS to the Corporation.

The Corporation has performed an in-depth review of the significant areas of difference, in order to identify all specific Canadian GAAP and IFRS differences and select ongoing IFRS policies. Key areas identified have also been reviewed to determine any information technology issues, the impact on internal controls over financial reporting, and the impact on business activities.

The Corporation has completed a preliminary quantitative analysis of the expected changes under IFRS. The key areas impacted by the transition to IFRS include financial instruments, employee future benefits and provisions. The valuation of available-for-sale financial instruments at the transition date of January 1, 2010 using a fair value basis is expected to be materially different from the cost based values as at December 31, 2009. However these changes in value do not impact the operations, cash flow or the financial stability of the Corporation. The Corporation continues to monitor standard changes that may impact the disclosure or accounting treatments under IFRS.

4. Cash on deposit in the Consolidated Revenue Fund:

The Corporation has deposited cash in the Consolidated Revenue Fund ("CRF") of the Government of Canada established under Section 129 (1) of the Financial Administration Act. Cash on deposit in the CRF as at December 31 is as follows:

		2010		2009
CEI, beginning of year	$	**44,357**	$	44,181
Allocated interest		**181**		176
Withdrawal		**(5,000)**		–
CEI, end of year	$	**39,538**	$	44,357
CHHC, beginning of year	$	**93,679**	$	93,308
Deposit		**–**		–
Allocated interest		**433**		371
CHHC, end of year	$	**94,112**	$	93,679
CRF, end of year	$	**133,650**	$	138,036
Represented by:				
Current portion	$	**7,746**	$	7,284
Long-term portion		**125,904**		130,752
	$	**133,650**	$	138,036

CEI has deposited cash in the CRF to provide for obligations resulting from the sale of assets and other potential future liabilities related to the site restoration and the historic waste obligations. The long-term portion in the CRF has been allocated by CEI to provide for long-term liabilities and other potential future liabilities related to the site restoration and the historic waste obligations.

CHHC has deposited cash in the CRF to provide for future abandonment of the Hibernia facility and to provide for a risk fund.

Funds held in these accounts are interest bearing at a rate of 90% of the three month treasury bill tender rate. The average interest rate was 0.46 % during the year (2009 – 0.40%). Access to these funds is unrestricted.

5. Cash and cash equivalents held in escrow:

In the granting of drilling and other work authorizations associated with Hibernia development and production, the Canada-Newfoundland Labrador Offshore Petroleum Board ("C-NLOPB") requires evidence of financial responsibility. CHHC maintains an escrow account in the amount of $2,550 (2009 - $2,550) to satisfy this requirement. The C-NLOPB has the right to make claims against the cash equivalents held in escrow under certain circumstances and CHHC retains any interest earned on the account. The current escrow agreement will expire on June 1, 2011.

Similarly the C-NLOPB requires a letter of credit as evidence that certain research and development commitments will be carried out. CHHC maintains an escrow account in the amount of $3,138 (2009 - $nil) to secure the letter of credit and satisfy this obligation. The C-NLOPB has the right to make claims on the letter of credit if sufficient qualifying commitments have not been made by the maturity date. CHHC retains any interest earned on the escrow deposit account.

6. Property and equipment:

Property and equipment is recorded at cost less accumulated depletion and depreciation.

			2010	2009
	Cost	Accumulated depletion and depreciation	Net book value	Net book value
Hibernia Development Project:				
Offshore production facility	$ 405,231	$ 313,518	$ 91,713	$ 109,154
Drilling costs	230,074	227,583	2,491	4
	635,305	541,101	94,204	109,158
Crude oil tanker (note 8)	39,534	28,246	11,288	13,547
Property and equipment	$ 674,839	$ 569,347	$ 105,492	$ 122,705

At December 31, 2010, the property and equipment cost has been reduced by investment tax credits in the amount of $58,327 (2009 - $58,013).

Unproved property and major development project costs of $57,706 (2009 - $60,849) have been excluded from the depletion calculation. Future development costs of $143,800 (2009 - $308,380) have been included in the depletion calculation.

The Corporation prepared a ceiling test calculation at December 31, 2010 to assess the recoverable value of property and equipment, using estimated future prices as follows:

6. Property and equipment: (continued)

Year		Brent Crude $US/bbl
2011	$	84.46
2012		87.49
2013		89.52
2014		92.20
2015		94.05
2016		95.93
2017		97.85
2018		99.80
2019		101.80
2020		103.83

After 2020, the price forecast escalates at 2.0% per year to the end of reserve life. CHHC used a United States/Canadian dollar exchange rate of $0.95 for price conversion.

CHHC did not incur any impairment to the carrying value of its property and equipment as a result of the ceiling test calculation for 2010 (2009 - nil).

7. Investments:

		2010		2009
Held-for-trading assets:				
Preferred shares in GM 16,101,695 Series A Fixed Rate Cumulative Perpetual Preferred Stock Dividend rate 9.0% paid quarterly, liquidation preference value: US$25 per share	**$**	**421,000**	$	447,000
Common share warrants in Air Canada		–		633
Available-for-sale assets:				
Membership interest in Chrysler 24,615 Class A Units		**20,000**		20,000
Common shares in GM 140,084,746 common shares (after 3:1 stock split) (2009- 58,368,644 common shares pre split)		**4,728,802**		2,680,000
	$	**5,169,802**	$	3,147,633

7. Investments: (continued)

		2010		2009
Change in fair value of held-for-trading assets:				
Preferred shares in GM				
Unrealized foreign exchange loss	$	(22,000)	$	(48,000)
Unrealized fair value gain (loss)		(4,000)		26,000
Common share warrants in Air Canada				
Unrealized fair value gain		–		633
	$	(26,000)	$	(21,367)
Change in fair value of available-for-sale assets:				
Common shares in GM				
Unrealized foreign exchange loss	$	(313,937)	$	–
Unrealized fair value gain		2,898,739		–
	$	2,584,802	$	–
Gain on sale of investments:				
Common shares in GM				
Realized foreign exchange loss	$	(65,924)	$	–
Realized fair value gain		702,081		–
		636,157		–
Common share warrants in Air Canada				
Realized fair value gain		1,234		–
	$	637,391	$	–

Held-for-trading financial assets:

Held-for-trading assets are accounted for at fair value as at the balance sheet date.

The GM preferred shares, which do not trade publicly, have been designated as held-for-trading. They cannot be classified as available-for-sale due to the inability to measure the embedded option by the issuer to redeem the shares after December 30, 2014. Since this option cannot be reasonably valued separately, the entire preferred share instrument is fair valued at the balance sheet date. Fair value has been determined based on the net present value of cash flows discounted at an interest rate of comparable preferred equity instruments and the particular attributes of the preferred share issue including the liquidation preference value of US$25/ preferred share. The change in value has been recorded in earnings as an unrealized foreign exchange loss of $22,000 and a decrease in fair value of $4,000. There are no sales restrictions on the preferred shares. Preferred share dividends from GM are received quarterly in US dollars and the Corporation's policy is to exchange the US dollars into Canadian Dollars at the prevailing spot exchange rate. In 2010, GEN received $36,856 (2009 - $16,538) in preferred share dividends.

The warrants to purchase Air Canada shares were sold in 2010. The net proceeds were $1,867 and CDIC recognized a gain of $1,234.

7. Investments: (continued)

Available-for-sale financial assets:

Upon initial recognition of the investments in the common shares of GM and membership interest in Chrysler in fiscal 2009, these investments were classified as available-for-sale financial assets.

As the membership interest in Chrysler does not have a quoted price in an active market, it is subsequently accounted for at cost. When an active market for the membership interest in Chrysler arises, the fair values will be recorded at each balance sheet date with any change in value recorded in other comprehensive income. CH is party to a Members Agreement of Chrysler which permits it to sell the interests under certain conditions and be obligated to sell under other conditions. CH through its holding of its membership interest is not liable or obligated to fund losses incurred by Chrysler. Voting rights are delineated in agreements signed by all holders of membership interests.

The GM common shares did not have a quoted market price in an active market in fiscal 2009 and, accordingly, was accounted for at cost as at December 31, 2009. On November 18, 2010, GM launched its initial public offering (IPO) of stock on the New York Stock Exchange and the Toronto Stock Exchange. The GM common shares had a quoted market price in an active market at this date and, accordingly, the shares held at the balance sheet date were re-measured at fair value with the difference between its initial carrying amount of $2,143,999 recorded in other comprehensive income. GEN is party to an Underwriting Agreement and other agreements which restrict it from selling the common shares under certain conditions. Therefore, fair value was determined based on the quoted market bid price of the GM common shares less a discount based on the restrictions to GEN's ability to sell the shares. Prior to the IPO, the GM shares were subject to a stock split of three to one, increasing common share holdings from 58,368,644 shares to 175,105,932 shares. In November and December 2010, GEN sold 35,021,186 of its common shares at the IPO price of $33 per share less a commission cost of 0.75% resulting in a realized gain of $636,157.

8. Capital lease obligation - crude oil tanker:

CHHC, together with two of the other participants, has contracted for the time charter and operations of a tanker for the transportation of oil from the Hibernia project. CHHC's share of annual fixed obligations for both capital and operating elements was approximately $5,960 in 2010 (2009 - $5,099). Payments commenced in 1997 for an initial term of ten years. The agreement provided for one five-year extension which was exercised in November 2007. In addition, there are five two-year optional extensions and cannot exceed a total lease term of twenty-five years. The time charter has been treated as a capital lease for accounting purposes. Accordingly, CHHC's 25.373% interest in the tanker has been capitalized assuming the first two extensions are exercised and is presented on the balance sheet under property and equipment.

8. Capital lease obligation - crude oil tanker: (continued)

The capital lease obligation represents the present value of the tanker time charter capital payments discounted at 2.92% over 17 years as follows:

2011	$	1,723
2012		1,756
2013		1,894
2014		1,614
Thereafter		–
Minimum lease payments		6,987
Less: amount representing interest		(393)
Capital lease obligation	$	6,594

The total capital lease obligation is comprised of the following:		
Current portion of capital lease obligation	$	1,552
Non-current portion of capital lease obligation		5,042
Capital lease obligation	$	6,594

CHHC has entered into a Capacity Reservation Agreement ("CRA") with another Hibernia Owner for the use of a portion of the time allocated to CHHC for the Mattea time charter. The CRA became effective November 7, 2010. The agreement provides for reimbursement of both the capital and operating elements of CHHC's Mattea time charter transportation costs. The funds received are netted against operating expense on the Statement of Income and Comprehensive Income and totaled $951 for 2010.

9. Asset retirement obligations (ARO):

CHHC's ARO are based on CHHC's net ownership interest in wells and facilities and management's estimate of costs to abandon and reclaim those wells and facilities as well as an estimate of the future timing of the costs incurred. CHHC estimates the total future undiscounted liability to be $144,904. Estimates of ARO costs can change significantly based on such factors as operating experience and changes in legislation and regulations.

These obligations will be settled based on the useful lives of the underlying assets, which currently extend up to the year 2043. A credit-adjusted risk-free rate of 5.0% and an inflation rate of 1.66% were used to calculate the fair value of the ARO.

Changes to ARO during the year ended December 31 were as follows:

		2010		2009
Asset retirement obligations, beginning of year	**$**	**31,691**	$	62,702
Accretion expense		**1,585**		3,135
Changes in estimates		**(3,319)**		(30,980)
Abandonment obligations settled		**(2,374)**		(3,166)
Asset retirement obligations, end of year	**$**	**27,583**	$	31,691

10. Other obligations relating to the sale of assets by CEI:

Under the terms of the purchase and sale agreement in 1988 between CEI and Cameco, CEI is responsible for obligations relating to the sale of assets to Cameco. Obligations include site restoration, historic waste and retiree benefits as follows:

		2010		2009
Current portion:				
Site restoration	$	**2,535**	$	2,039
Historic waste		**4,673**		4,673
Retiree benefits		**345**		360
		7,553		7,072
Long term portion:				
Site restoration		**11,414**		9,491
Historic waste		**6,337**		6,337
Retiree benefits		**1,882**		1,905
		19,633		17,733
Total obligations related to sale of assets	$	**27,186**	$	24,805

(a) Site restoration:

All costs relate to the decommissioning of a former mine site. Cameco is responsible for the monitoring and management of this site. CEI accrues for these costs based on estimates provided by Cameco. These estimates are based on variables and assumptions which are subject to uncertainty including the time to completion and the costs over this period. The current estimate for costs and the amount accrued as at December 31, 2010 is $13,949 (2009 - $11,530).

(b) Historic waste:

Under the terms of the purchase and sale agreement in 1988 between CEI and Cameco, CEI and Cameco agreed on a formula for sharing any future joint costs, excluding normal operating costs, related to certain specified existing wastes accumulated by CEI to October 5, 1988, the date of sale of CEI's operations and assets to Cameco. Cameco assumed liability for the first $2,000 of joint costs related to the historic waste. The next $98,000 in joint costs is being shared 23/98ths by Cameco, 75/98ths by CEI. CEI assumed liability for joint costs in excess of $100,000. If CEI is unable to meet these obligations, the Government will assume responsibility for the liability, as agreed to in the 1988 purchase and sale agreement.

The Government is pursuing opportunities for the long-term management of the low-level radioactive waste. The majority of the joint costs under the indemnity provisions of the agreement relate to existing waste material located in Port Granby and Welcome waste sites, which are closed and have not accepted further wastes since October 5, 1988. The ultimate magnitude of the joint costs is largely dependent on the outcome of the Government's determination and agreement with the affected local communities of where and what type of facility will be constructed to dispose of the waste, results of detailed environmental assessments, remediation standards that will be set by the Canadian Nuclear Safety Commission ("CNSC") and the technologies that may be available to meet these standards at the time they are determined.

In March 2004, an agreement of Purchase and Sale was signed by the Government, Cameco and CEI, which allows the Government to acquire the Port Granby and Welcome waste sites. On exercise of that option, the agreement stipulates that Cameco would make payments to CEI for the remaining portion of its joint cost obligation in five equal annual instalments. When the Government assumes ownership of both waste sites, the costs of decommissioning and clean up of these sites

10. Other obligations relating to the sale of assets by CEI: (continued)

(b) Historic waste: (continued)

would be borne by the Government and CEI would no longer have any obligation for those historic costs. As at December 31, 2010, the Government had acquired the Welcome Site but had not yet exercised its option regarding Port Granby.

CEI and Cameco are obligated for joint costs until such time as ownership of both sites transfers to the Government. The costs associated with clean up of these sites are not reasonably determinable at December 31, 2010.

CEI has an ongoing obligation relating to the miscellaneous wastes stored on site at the Port Hope location in two specific storage locations. Cameco provides CEI with estimates for joint costs expected to be incurred to store historic waste existing at the time of the 1988 Agreement of Purchase and Sale. CEI accrues their share based on the agreed upon sharing formula and this estimate.

In 2007, CEI informed Cameco that it disagreed with Cameco's interpretation of joint wastes in the 1988 Agreement. CEI has declined to pay invoices since 2005 billed by Cameco for actual costs incurred and does not intend to pay any future amounts billed until there is a resolution to the interpretation of the definition of existing wastes deemed to be covered by the joint costs provisions of the agreement. The resolution of this matter may ultimately affect the amount that CEI is responsible to share with respect to joint waste.

In September 2007, an amended proposal submitted by Cameco was approved by the CNSC estimating Cameco's cost at $96,000 for decommissioning portions of the Port Hope refinery and the miscellaneous waste storage locations ("Vision 2010"). Cameco has not formally communicated to CEI its potential share of the costs associated with decommissioning. Furthermore, the amount of CEI's share will not be determinable until the interpretation of joint costs under the 1988 Agreement of Purchase and Sale is resolved. Consequently, no additional amount has been accrued in the Corporation's financial statements as at December 31, 2010. The impact, if any, of Vision 2010 on costs associated with above ground waste is not determinable.

Cameco has informed CEI that it holds CEI liable for all or a portion of costs related to soil contamination and water contamination deriving from a plant in Port Hope. Cameco has indicated that remediation costs to date are approximately $10,000 and expects ongoing costs for groundwater treatment of $1,000 - $2,000 per year. The impact, if any, of these plant costs is not determinable.

CEI has agreed to arbitration with Cameco to try to resolve these disagreements. CEI had accrued $11,010 at December 31, 2007 for joint costs based on estimates provided by Cameco. Due to the uncertainties outlined above, no revision to the accrual can be reasonably determined. Accordingly the historic waste provision remains unchanged at December 31, 2010.

10. Other obligations relating to the sale of assets by CEI: (continued)

(c) Retiree benefits:

CEI is obligated to fund certain post retirement benefits related to former employees who retired prior to October 1988 pursuant to the terms of the purchase and sale agreement in 1988 between CEI and Cameco. CEI measures its accrued benefit obligations as at December 31 of each year. The most recent actuarial valuation of the post retirement benefit plan was September 30, 2008. The next valuation will be on or before September 30, 2011.

These benefits include life insurance and medical and dental benefits. Information about CEI's post retirement benefit plan is as follows:

		2010		2009
Accrued benefit obligation:				
Balance, beginning of year	$	2,946	$	2,694
Benefits paid		(230)		(238)
Interest expense		147		183
Actuarial loss		156		307
Balance, end of year	$	3,019	$	2,946
Accrued benefit liability:				
Balance, beginning of year	$	2,265	$	2,306
Benefits paid		(230)		(238)
Interest expense		147		183
Amortization of net actuarial loss		45		14
Balance, end of year	$	2,227	$	2,265
Accrued benefit liability represented by:				
Current portion	$	345	$	360
Long-term portion		1,882		1,905
	$	2,227	$	2,265
Other information:				
Benefit plan deficit	$	(3,019)	$	(2,946)
Unamortized net actuarial loss		792		681
Accrued benefit liability	$	(2,227)	$	(2,265)

10. Other obligations relating to the sale of assets by CEI: (continued)

(c) Retiree benefits: (continued)

This benefit plan is not pre-funded resulting in a plan deficit equal to the accrued benefit obligation. The significant actuarial assumptions adopted in measuring CEI's accrued benefit obligation are:

	2010	2009
Discount rate	**4.3%**	5.2%
Rate of increase in medical benefits	**9.0%**	9.0%
Rate of increase in dental benefits	**5.0%**	5.0%

The assumed health care cost trend rate at December 31, 2010 and 2009 was 9.0% and this ultimate trend rate was reached in 2008.

Increasing or decreasing the assumed health care cost trend rates by one percentage point would have the following effect for 2010:

	Increase	Decrease
Accrued benefit obligation	$ 99	$ (98)
Total of service and interest cost	5	(5)

11. Income taxes:

CDIC, CEI, CH and GEN are not subject to income tax in Canada. CHHC is subject to income tax. Dividends received by GEN are not subject to income tax within the United States. CH is subject to income tax in the United States.

CHHC has available resource-related deductions which may be carried forward and used in the prescribed manner to reduce taxable income in future years. The excess of CHHC's net book value of its assets above its income resource-related deductions has been recorded as a future income tax liability at the expected future income tax rate.

(a) The provision for income taxes for CHHC differs from the amount obtained by applying the combined Federal and Provincial income tax rate of 31.33% (2009 – 32.33%) to income before income taxes. The difference relates to the following items:

11. Income taxes: (continued)

		2010		2009
Computed expected tax provision	$	56,965	$	38,225
Add (deduct) the following:				
Revisions to prior year returns		485		(1,599)
Adjustments to reserves		–		1,257
Effect of changes in tax rates		(300)		(9)
Foreign exchange and other		542		(312)
Total income tax expense	$	57,692	$	37,562
Current income tax expense	$	60,718	$	49,227
Future income tax reduction		(3,026)		(11,665)
Total income tax expense	$	57,692	$	37,562

(b) The components of the net future income tax liability at December 31 are as follows:

		2010		2009
Future income tax liabilities:				
Property and equipment	$	9,748	$	12,961
Inventory		696		1,460
Capital lease asset		1,329		1,584
Future income tax assets:				
Asset retirement obligations		(7,810)		(8,978)
Research and development obligation		(1,203)		(1,241)
Future income tax liability	$	2,760	$	5,786

12. Supplemental cash flow disclosure:

Changes in non-cash working capital balances for the years ended December 31 include the following:

		2010		2009
Increase in accounts receivable	$	(20,844)	$	(13,353)
Decrease (increase) in income taxes recoverable		7,654		(7,654)
Decrease (increase) in inventory		513		(326)
(Increase) in prepaid expenses		(43)		(114)
(Decrease) increase in accounts payable and accrued liabilities		(19,114)		42,490
Increase (decrease) in income taxes payable		10,044		(34,767)
Increase in other obligations		2,381		535
Change in non-cash working capital items	$	(19,409)	$	(13,189)
Relating to:				
Operating activities	$	(18,141)	$	(15,068)
Investing activities		(1,268)		1,879
Change in non-cash working capital items	$	(19,409)	$	(13,189)

During the year ended December 31, 2010 CHHC paid taxes of $42,426 (2009 - $91,506) and interest of $849 (2009 - $1,617) of which $ 816 (2009- $1,017) was related to capital lease obligations.

13. Royalties and net profits interest:

(a) Royalties:

Pursuant to the Hibernia Development Project Royalty Agreement and the Hibernia Development Project Royalty Amending Agreement, CHHC paid royalties on net transfer revenue at a rate of 30% with the exception of production from the designated "AA" fault blocks within the Hibernia oil reservoir, which was paid at a rate of 42.5%.

During the year ended December 31, 2010, CHHC incurred royalties of $106,189 (2009 - $46,587).

(b) Net Profits Interest:

CHHC is also party to the Net Profits Interest Agreement (NPI), which provides for a 10% NPI payment to the Government of Canada by all Hibernia owners. The NPI payment is based on each owner's cumulative sales revenue, less cumulative eligible capital, operating and transportation costs. The NPI obligation became effective in February 2009, and CHHC's obligation amounted to $34,488 during 2010 (2009 - $17,958).

14. Commitments and contingencies:

(a) CHHC is party to a Reserved Capacity Services Agreement with Newfoundland Transshipment Limited whereby CHHC acquired the right to the use of the transshipment terminal for crude oil storage and transshipment. CHHC is committed to pay a portion of the cost of operation of the terminal over a ten-year period, which expires on December 31, 2020. CHHC's share of the annual obligations is subject to annual calculations and is approximately $795 annually.

(b) CHHC's share of HMDC's annual contract commitments, lease obligations for office, equipment and warehouse land and building, together with CHHC's office lease obligation, are approximately as follows:

2011	$	6,805
2012		4,513
2013		1,309
2014		551
2015		13
Thereafter		–
	$	13,191

(c) HMDC has provided a $70,000 non-negotiable demand promissory note as part of the Operator's requirement to provide proof of financial responsibility to the C-NLOPB in the event of potential claims under certain sections of the Canada Newfoundland Atlantic Accord Implementation Act, the Newfoundland Offshore Petroleum Drilling Regulations and the Newfoundland Offshore Area Petroleum Production and Conservation Regulations. The note will expire on April 30, 2013. At December 31, 2010 there have been no draws on the promissory note. CHHC's share of this commitment is $5,950.

In addition, the owners are required to provide further proof of financial responsibility by depositing letters of credit or cash in the gross amount of $30,000 with the C-NLOPB (note 5). At December 31, 2010, there have been no draws on the letters of credit.

(d) CHHC has an obligation to spend funds on qualifying research and development projects, pursuant to guidelines prescribed by C-NLOPB. CHHC currently has a shortfall in research and development spending and has recorded a liability in the amount of $4,248 (2009 - $3,837) which is included in accounts payable and accrued liabilities.

(e) CEI and the Government of Canada have been sued by Rio Algom Ltd. ("Rio") for $75,000 relating to alleged expenses incurred by Rio pursuant to contracts entered into for the delivery of Uranium ores in the 1950s and 1960s. The Government and CEI are defending the suit.

The outcome and impact, if any, of this lawsuit to CEI is currently not determinable. No accrual has been made on the balance sheet.

(f) CEI is co-defendant with the Province of Ontario, the Attorney General of Canada, the Canadian Nuclear Safety Commission and BOC Canada Limited in a proposed class action lawsuit brought by certain residents of the municipality formerly known as Delorno in the County of Hastings, Ontario. The lawsuit is based on the alleged contamination of certain properties. CEI has filed a notice of intent to defend. The outcome and impact, if any, of this lawsuit to CEI is currently not determinable. No accrual has been made on the balance sheet.

15. Capital management:

The Corporation considers its capital structure as the aggregate of its equity, which is composed of its share capital, contributed surplus, accumulated other comprehensive income and accumulated deficit. The Corporation and its subsidiaries' objectives when managing capital are to prudently manage its revenues, expenses, assets, liabilities and general dealings to ensure that it effectively achieves its objectives and purpose, while remaining a going concern.

In the case of CHHC, so that it can continue to provide returns for shareholders and benefits for other stakeholders, CHHC is continually monitoring changes in economic conditions and the risk characteristics of the underlying petroleum industry. CEI is constantly monitoring its cash position so that it can meet its liabilities. CH and GEN have been capitalized with contributed surplus as a result of receiving equity interests without making expenditures. CH relies primarily on contributions to capital and on an interim basis on loans from its parent to fund operations. GEN relies on cash dividends received from the preferred shares its holds and on sales of common shares to fund operations. Due to the limited expenditures forecast at present for CH and GEN, these funding sources are considered adequate to maintain operations.

The Corporation's share capital is not subject to any external restrictions. There were no changes to the Corporation's approach to capital management during the year.

16. Risks to the Corporation:

Overview:

The nature of CDIC's consolidated operations expose the Corporation to credit risk, liquidity risk and market risk, and changes in commodity prices and interest rates may have a material effect on cash flows, net income and comprehensive income.

This note provides information about the Corporation's exposure to each of the above risks as well as the Corporation's objectives, policies and processes for measuring and managing these risks.

(a) Credit risk:

Credit risk is the risk of financial loss to the Corporation if counterparties do not fulfill their contractual obligations. The most significant exposure to this risk is relative to the sale and marketing of crude oil. During 2010, the majority of CHHC's oil production was sold through a marketing arrangement. CHHC has assessed the risk of non-collection of funds as low, as it shares cargos with the marketer. Furthermore, the marketer maintains credit surveillance over all pre-approved buyers.

Cash and cash equivalents consist of cash bank balances and short-term deposits maturing within three months valued at cost plus accrued interest from 0.10% to 1.12% (2009 -0.20% to 1.56%). The carrying amounts approximate fair value due to their short term to maturity.

The carrying amount of accounts receivable and cash and cash equivalents represents the maximum credit exposure. The Corporation did not have an allowance for doubtful accounts as at December 31, 2010 and 2009 and did not provide for any doubtful accounts nor was it required to write-off any receivables during 2010 or 2009. As at December 31, 2010 the following amounts were included in accounts receivable:

		2010		2009
Outstanding under 120 days	$	35,671	$	14,912
Outstanding greater than 120 days		192		107
Total accounts receivable	$	35,863	$	15,019

(b) Liquidity risk:

Liquidity risk is the risk that the Corporation will not be able to meet its work commitments and/or other financial obligations as they become due. The Corporation's approach to managing liquidity is to ensure, to the extent possible, that it will have sufficient liquidity to meets its liabilities when due. Trade payables are normally payable within 30 days of invoice.

The Corporation's liquidity is dependent upon its operating cash flows. Expected future cash flow from the working interest in the Hibernia Development Project currently exceeds estimated operating expenses and future capital expenditures. Considering these circumstances and the cash and cash equivalents balance at December 31, 2010 of $129,884 (2009 - $105,416), the Corporation's liquidity risk is assessed as insignificant. Some operating expenses and commitments of subsidiaries are funded by capital contributions from the Corporation to maintain the liquidity of subsidiaries.

16. Risks to the Corporation: (continued)

(c) Market risk:

Market risk is the risk that changes in foreign exchange rates, commodity prices and/or interest rates will affect the Corporation's cash flows, net income and/or comprehensive income.

(i) Foreign exchange risk:

Foreign exchange risk is the risk that the fair value or future cash flows will fluctuate as a result of changes in foreign exchange rates. The underlying market prices in Canada for oil are impacted by changes in the exchange rate between the Canadian and United States dollar. All of CHHC's oil production is transacted in United States dollars and is converted to Canadian dollars at spot rates, exposing the Corporation to foreign exchange movements. A 1% change to the foreign exchange rate would have an impact to after-tax net income of approximately $1,400 for the year ended December 31, 2010 (2009-$1,117).

Since dividend income is received in a foreign currency (U.S. dollars), the Corporation's cash flows are exposed to foreign exchange fluctuations. The Corporation is exposed to foreign exchange rates upon any fair valuation of financial instruments with changes impacting earnings or other comprehensive income as well as impacting dividend income converted into Canadian dollars. A 1% change in the CAD/USD exchange rate would have an impact on net income of $362.

(ii) Commodity price risk:

Commodity price risk is the risk that future cash flows will fluctuate as a result of changes in commodity prices, affecting results of operations and cash generated from operating activities. Prices received by CHHC for its production are impacted by world economic events that dictate the levels of supply and demand. All of CHHC's oil production is sold at spot rates, exposing CHHC to the risk of price movements. A $1.00 change to the price per barrel of oil would have an impact to after-tax net income of approximately $2,167 for the year ended December 31, 2010 (2009 - $2,293).

(iii) Interest rate risk:

Interest rate risk is the risk that future cash flows will fluctuate as a result of changes in market interest rates. The Corporation is exposed to interest rate fluctuations on its cash and cash equivalents which bear a fixed rate of interest. The risk is not considered significant as the Corporation's interest revenue is less than 1% of total revenue.

The Corporation did not have any interest rate swaps or financial contracts in place as at or during the year ended December 31, 2010 (2009 - nil). A change of 1.0% to the interest rate would have an impact to after-tax net income of approximately $1,793 (2009 - $1,184).

(iv) Other Price risk:

Price risk is the risk that the fair value of certain financial instruments is subject to market price fluctuations.

Changes in market values will impact other comprehensive income and future earnings and cash flows when the Corporation might dispose of the share holdings. Given that some of the Corporation's held-for-trading financial instruments are denominated in a foreign currency; the adjustment due to foreign currency translation may also cause market price fluctuations. For any 10% change in the price of GM common shares, other comprehensive income would be impacted $475,447 plus any impact in the USD/CAD exchange rate.

If a market commences for the preferred GM shares and the Chrysler membership interests, the fair value of such assets will be directly exposed to other price risk and changes in market values will impact profit and loss. For any 1% change in the discount rate used to value the GM preferred shares, net income would be impacted approximately $14,000 plus any impact in the USD/CAD exchange rate.

16. Risks to the Corporation: (continued)

(d) Fair value of financial instruments:

The following table summarizes information on the fair value measurement of the Corporation's assets as of December 31, 2010 grouped by the fair value level:

	Total	Quoted prices in active markets (Level 1)	Significant other observable inputs (Level 2)	Significant unobservable inputs (Level 3)
Cash and cash equivalents	$ 129,884	$ 129,884	$ –	$ –
Cash on deposit in the CRF	133,650	133,650	–	–
Preferred shares in GM	421,000	–	421,000	–
Common shares in GM	4,728,802	–	4,728,802	–
Total	$ 5,413,336	$ 263,534	$ 5,149,802	$ –

The carrying amounts of cash and cash equivalents, accounts receivable and accounts payable and accrued liabilities approximate fair value because of the short-term nature of these items.

17. Related party transactions:

The Corporation is related in terms of common ownership to all Government of Canada departments, agencies and Crown corporations. The Corporation enters into transactions with these entities in the normal course of business under its stated mandate. These transactions are measured at the exchange amount, which is the actual amount agreed to by the related parties.

CDIC paid dividends to the Government of Canada for the year ended December 31, 2010 in the amount of $1,289,130 (2009 - $89,000).

18. Supplementary information:

The consolidated financial statements of the Corporation include 100% of the assets, liabilities, revenues and expenses of CHHC as at December 31 as follows:

Balance Sheet:

		2010		2009
Assets:				
Current	$	**100,950**	$	99,447
Non-current		**205,292**		218,934
	$	**306,242**	$	318,381
Liabilities:				
Current	$	**39,852**	$	51,063
Non-current		**35,385**		44,444
		75,237		95,507
Shareholder's Equity		**231,005**		222,874
	$	**306,242**	$	318,381

Operations:

Revenue:				
Net crude oil sales	$	**248,789**	$	201,600
Other income (loss)		**(316)**		2,756
Expense:				
Total expenses		**(66,650)**		(86,177)
Income tax		**(57,692)**		(37,562)
Net income after tax	$	**124,131**	$	80,617

Cash flows:

Cash provided (used) by:				
Operating activities	$	**140,037**	$	106,059
Financing activities		**(116,968)**		(92,959)
Investing activities		**(31,099)**		(16,436)
Decrease in cash and cash equivalents	$	**(8,030)**	$	(3,336)